

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Il y aura élection dans plusieurs municipalités

par Réal LABERGE

Les candidatures reçues obligeront le recours au scrutin dans quatre autres municipalités de la circonscription de Kamouraska, soit à Saint-Bruno, à Saint-Athanase, à Saint-Pascal (paroisse) et à Saint-Gabriel.

Saint-Bruno

Les trois postes municipaux venant à échéance ont été contestés et M. Hughes Lévesque aura comme adversaire M. Maurice Rivard au siège 2, tandis que M. Aimé Morin devra affronter M. David Paradis au siège 4, et que M. Jean-Yves Landry devra soutenir la lutte contre M. Lauréal Gagné, au siège 6. Les autres membres du conseil sont le maire René Landry et les conseillers Armand Lebrun, Conrad Landry et Laurier Lizotte.

Saint-Athanase

Au siège 3, M. Maurice Lévesque défendra son poste contre Louise Le Bourdais-Bergeron, alors que trois aspirants, soit MM. Léandre Fontaine, Laurent Michaud et Mme Thérèse Lebel, s'opposent à M. Viateur Landry, au siège 4. Les autres membres du conseil sont le maire Gérard Chénard et les conseillers Paul Morin, Léopold Morin, Roch Gosselet et Raymond Michaud.

Saint-Pascal (Paroisse)

M. Clément Pelletier s'opposera au conseiller sortant Pierre Langelier, tandis que MM. Paul Dionne

et Marcel Després ont été réélus sans opposition. Ils continueront d'administrer la municipalité avec le maire Jean-Léon Charest et les conseillers restants, MM. Simon Massé, Jean-Léon Pelletier et Roger Chabot.

Saint-Gabriel

Il y aura élection au siège 2 laissé vacant par M. Philippe Bélanger, entre trois aspirants, soit Jules Bélanger, France Bouchard et Gérard Gagnon, ainsi qu'au siège 3 entre MM. Alain Ouellet, conseiller sortant, et M. Yvan Lauzier. M. Gilles Lévesque a été reporté au siège 1 devant le désistement de son seul adversaire, M. Alfred Lévesque. Les autres membres du conseil sont le maire Jean-Claude Lévesque et les conseillers Jean-Yves D'Anjou, Henri Dubé et Bernard Lévesque.

Rivière-Ouelle

Les conseillers sortants Louis-Philippe Michaud et Michel Bérubé ont été réélus sans opposition, tandis que M. Paul-André Hudon a remplacé M. Jean-Yves Hudon. Les autres membres du conseil sont le maire Gérard Michaud et les conseillers William Bossé, Charles Laboisonnière et Charles Lachance.

Saint-Louis de Kamouraska

Le maire René Bossé a été réélu sans opposition, de même que le conseiller Jean-Yves Lévesque. M. René Gagnon a accédé au siège 4, qui était vacant. Les autres membres du conseil sont Marc-André Dionne, An-

dré Dumais, Louis-Gérard Paradis et Claude Morneau.

Saint-Philippe-de-Néry

Un poste de conseiller restera libre étant donné qu'aucun candidat ne s'est présenté au siège laissé vacant par M. Charles-Eugène Dufour. Par ailleurs, les conseillers sortants Jean-Paul Dionne et François Dionne ont été élus sans opposition. Il continueront de siéger avec le maire Raymond S. Dionne et les conseillers

par Michel POMERLEAU

RIMOUSKI — Les citoyens d'une dizaine de municipalités rurales de la circonscription de Rimouski se rendront aux urnes le 2 novembre prochain pour élire des conseillers.

Sainte-Luce

Mme Gérard Beaulieu fera la lutte à M. Réal Desrosiers au siège no 5.

Sainte-Flavie

Deux postes sont à combler, le siège no 4 sera disputé par messieurs Jacques Roy et Jean Guimond, et le siège no 6 par M. Vincent Langlois et Mme Anna-Marie Larrivée.

Saint-Jean-Baptiste

Il y aura élection au siège no 4 entre M. Jean-Maurice Thériault et Mme Marise Lalonde.

Saint-Joseph-de-Lepage

M. Gilbert Paquet et M. Jean-Paul Corriveau lutteront pour le siège no 5.

Sainte-Angèle

Mme Antoinette Valcourt a démissionné du siège no 6 le lendemain de son élection sans opposition. Dans ce cas, il y aura une nouvelle procédure de mise en nomination.

Trinité-des-Monts

Trois sièges seront en jeu. Au

Pierre Caron, Aurèle Lavoie et Gilles Lévesque.

Kamouraska (Village)

Les conseillers sortants ont tous été réélus sans opposition. Ce sont MM. Charles Massé, Philippe Madore et Michel-Gérard Pelletier, qui continueront d'administrer la municipalité avec le maire Oscar Lévesque, préfet du comté de Kamouraska et les conseillers Henri Lévesque, Clément Bossé et Pierre Ouellet.

Rimouski

siège no 1, Fernand Caron et Clermont Malenfant s'affronteront; au siège no 2, Ernest Garon et Véronique Proulx feront de même; et le siège no 5 sera disputé par Thérèse Castonguay et Francine Gagnon.

Saint-Marcellin

Quatre sièges sont vacants et iront donc en élection, au siège no 1, Jeanne-d'Arc Lechasseur et Julien Charest; au siège no 2, Clara Tardif, Fernand Deschênes et Charles-Henri Lévesque; au siège no 3, Denis Canuel, Laurent Deschênes, Thérèse Couillard et Richard Lévesque; et au siège no 4, Marie-Paule Ouellet et Robert Côté.

Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE

Saint-Clément

Le maire de Saint-Clément, dans la circonscription de Rivière-du-Loup, M. Roger Caron, a dénoncé l'apathie de la population à l'endroit de l'administration municipale, en confirmant hier au SOLEIL qu'au-

cun candidat ne s'est présenté pour combler les trois sièges du conseil venant à échéance cette année.

M. Caron a déclaré que la situation a été rapportée au ministère des Affaires municipales et qu'il n'y a plus qu'à attendre la décision gouvernementale, pour trouver des remplaçants aux conseillers sortants, MM. Mario April, Yvon Gauvin et Richard Denis.

Notre-Dame-du-Portage

Par contre, il devra y avoir élection à Notre-Dame-du-Portage où le maire sortant, M. Gérard Landry aura deux adversaires, soit MM. Joseph Dickner et Paul Chassé. Le recours au scrutin sera également nécessaire au siège 4 où s'affronteront MM. Jean-Guy Pelletier et Paul Léveillé, pour remplacer M. Paul Chassé. D'autre part, M. Jacques Roy a remplacé M. Albert Pelletier au siège 3 et Mme Claire Côté a succédé à M. Jean-Baptiste Dickner au siège 6, tandis que M. Lionel Larouche a été réélu sans opposition au siège 5. Les autres conseillers sont MM. Louis-Marie Gagnon et Robert Lapointe.

Saint-Antonin

Il y aura également élection à deux postes de conseillers, à Saint-Antonin, alors que MM. Régis Malenfant et Paul-Eugène Lavoie s'affronteront au siège 3 laissé vacant par M. Réal Bossé, et que M. Adrien Rousseau aura comme adversaire M. Paul Brousseau au siège 6. Par contre, M. Charles Chouinard a été réélu au siège 4. Les autres membres du conseil sont le maire Claude Bélanger et les conseillers Eugène Laroche, Gilles Dubé et Camille Guérette.

Saint-Cyprien

MM. Gabriel Dubé et Mario Tremblay ont occupé les sièges laissés respectivement vacants par MM. Jean-Baptiste Malenfant et Jean-Louis Roy, tandis que M. Gleason Labrie a été réélu sans opposition au siège 3. Les autres membres du conseil municipal sont le Dr Paul Coulombe et les conseillers Rino Dubé, Gaétan Emond et Jean-Eudes Denis.

Témiscouata

Rivière-Bleue

Le maire Michel Ouellet a été réélu sans subir d'opposition. Mais il devait par contre y avoir élection au siège 3, qui était vacant. Des trois candidats qui se sont présentés au poste municipal, deux se sont désistés, soit MM. Ghislain Girard et Mme Gilka Landry, laissant la place à la nomination de M. Arthur Emond. Au siège 4, Noélie B. Lemieux a remplacé M. Gérard Fréchette. Les autres membres du

conseil municipal sont les conseillers Camilien Pelletier, Bertrand Lepage, Arthur Lepage et Guy Landry.

Saint-Elzéar

Les deux conseillers sortants ont été réélus sans opposition. Ce sont MM. Christian Castonguay et Fernand Blier, qui continueront d'administrer la municipalité avec le maire Richard Ouellet et les conseillers Armand Thibault, Hormidas Pinet, Raoul Deschênes et Adéodat Fortin.

en bref

Convention reportée

SEPT-ILES — La convention à l'investiture du Parti libéral pour la circonscription de Duplessis a été reportée sine die en raison de l'absence d'élections générales cet automne. Cette convention devait avoir lieu dimanche dernier et opposer le syndicaliste Alban Blanchard au journaliste Réal-Jean Couture. Tandis que le premier s'est montré satisfait d'une telle décision, le second n'a pas caché son désappointement en disant que les mois de sursis accordés par le gouvernement auraient permis au candidat libéral de préparer les pro-

chaines élections dans Duplessis. Il est vrai que la rumeur donnait M. Réal-Jean Couture grand gagnant de cette convention.

125 navires

SEPT-ILES — Les activités du port de Sept-Iles pour le mois de septembre demeurent au ralenti. 125 navires ont accosté pour manutentionner 2,996,884 tonnes de fret. Depuis le début de l'année: 765 navires et 19,765,810 tonnes de fret. En septembre 1979: 130 navires et 3,376,054 tonnes de fret et cumul de l'année: 1,309 navires pour 26,815,545 tonnes de fret. Une diminution importante d'une année à l'autre.



STEINBERG

Grande marée de super-spéciaux!

5500 boul. des Gradins, Charlesbourg ouest
999 De Bourgogne, Ste-Foy

FILET DE SOLE FRAIS
LA LB

2.88

TRUITES ARC-EN-CIEL FRAÎCHES
DU QUÉBEC
LA LB

2.78

HUÎTRES DE CHOIX EN ÉCAILLES
LA LB

.98

PÉTONCLES SURGELÉS OU DÉCONGELÉS
LA LB

6.98

CHAIR DE CRABE DES NEIGES SURGELÉE
LA MARINIÈRE
PQT DE 6 OZ

2.58

FILET DE MORUE FUMÉE
LA LB

1.78

Les prix annoncés dans cette page sont variables aux supermarchés mentionnés ci-dessus, jusqu'à la fermeture mardi prochain. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article est indisponible, nous vous en ferons un autre. Demandez un coupon de garantie de prix au compteur d'information.

Campagne de souscription La SODEQ de l'Est veut couvrir la Gaspésie

par Michel CORBEIL

CAP-CHAT — La Société de développement de l'entreprise québécoise (SODEQ) de l'est du Québec tentera finalement de prendre racine dans la péninsule gaspésienne.

D'ici une ou deux semaines, la SODEQ de l'est lancera une campagne pour recueillir un capital-actions de \$1.1 million (\$1.10 l'action). La période de souscription s'étendra de la fin octobre à la mi-décembre.

Il ne manque que l'autorisation de la Commission des valeurs mobilières du Québec pour procéder au lancement de cette seconde campagne de financement. Cet accord ne saurait tarder, a assuré, lundi, à Cap-Chat, M. Gilles Lapière, directeur général de la SODEQ de l'est du Québec.

L'an dernier, l'organisme ne

s'était pas aventuré à l'est de Matane, lors de la première émission de 1 million d'actions à \$1 l'unité. Cette fois, des bénévoles (pour éviter les frais de courtage) solliciteront des candidats de Sainte-Anne-des-Monts à la Baie des Chaleurs, Bonaventure, Gaspé et New-Richmond, par exemple, seront visités par des membres de la SODEQ.

A défaut d'être la SODEQ la plus riche, celle de l'est du Québec deviendra certes la plus grande: son territoire s'étendra de La Pointe-au-Loup jusqu'aux Îles de la Madeleine, en passant par Gaspé. De plus, un accord de principe est intervenu pour l'affiliation de la Côte-Nord à cette SODEQ.

Offensive vers l'est

L'année dernière, la SODEQ n'avait pas sollicité de "contributeurs" à l'est de Matane. M.

Lapière souligne que la SODEQ voulait ainsi laisser le champ libre puisque la Gaspésie semblait désireuse l'obtention de sa propre Société de développement.

A l'époque, le lancement n'avait guère soulevé l'enthousiasme des Gaspésiens. Ces derniers se sentaient étrangers à un organisme qu'ils identifiaient plus volontiers au Bas-Saint-Laurent qu'à leur région.

Le projet d'une SODEQ autonome ne s'est pas matérialisé. "Selon ce que j'en sais, explique le président de la SODEQ de l'est, M. Denis Trudel, il n'y a pas eu de demande formelle au gouvernement parce que la Gaspésie ne répondait pas à un des critères exigés par la loi": que le territoire compte 425 PME (petites et moyennes entreprises) manufacturières.

Lundi midi, le directeur général Gilles Lapière s'adressait

aux membres de la Caisse d'entraide économique de Sainte-Anne-des-Monts, réunis sur l'occasion à Cap-Chat, lieu du premier investissement de la SODEQ.

"Notre première préoccupation, soutient M. Lapière, lors d'une entrevue, c'est que nous ayons entre les mains un dossier le plus complet et le plus valable à présenter à nos actionnaires. La scierie de Mont-Logan, à Cap-Chat, a été le premier dossier bien monté."

Recrutement

L'investissement en capital-risque a atteint \$50,000 à la scierie Mont-Logan, de Cap-Chat. "Le dossier était bien préparé. De plus, la scierie est située sur un territoire où nous voulions faire acte de présence", poursuit M. Lapière.

A n'en pas douter, la SODEQ n'a pas raté son effet. Au fil des

conversations avec des membres de la Caisse d'entraide, plusieurs semblaient impressionnés que le premier investissement se soit réalisé à Cap-Chat, hors des grands centres que sont Matane, Mont-Joli et Rimouski. D'autant plus impressionnés que ces villes ont constitué les principales sources de souscriptions lors de la première émission de capital-actions.

M. Lapière a tenu à rassurer son auditoire que la grandeur du territoire n'était pas un obstacle et que des représentants de chaque région siègeraient sur le conseil d'administration de l'organisme.

Responsable de la campagne de la région Gaspé-Nord qui va des Mèchins à Madeleine, M. Jacques Lavoie, également de la Caisse d'entraide de la région, commente: "La SODEQ a démontré sa bonne foi. Avec l'investissement à Cap-Chat, elle a

prouvé qu'elle couvre toute la Gaspésie".

"Au début, c'était une inconnue pour les Gaspésiens." M. Lavoie croit que le financement ne représentera pas un problème. Il faudra cependant attendre de connaître la réponse de la population de l'extrémité est de la péninsule et de la Baie des Chaleurs avant de conclure que la SODEQ s'est véritablement implantée dans tout l'est de la province.

"Nous avons vu leur intérêt pour la Gaspésie. Mais, ce qui attirera les investisseurs, ce sont les avantages fiscaux", termine M. Lavoie. La SODEQ est un abri fiscal vanté parce que tout investissement donne droit à un crédit d'impôt de 25 pour 100: de plus, depuis l'an dernier, les actions sont éligibles à l'épargne-actions et, par la suite, à un régime d'épargne-retraite autonome.



Festival de l'Oie
Dans leurs nouveaux costumes conçus et confectionnés aux Ateliers du carnaval de Québec, les mascottes Pan-Pan et Pampinot ouvraient le défilé d'ouverture du 9e Festival de l'oie blanche de Montmagny. Les deux personnages symboliques de velours blanc et or égayé d'une veste et d'une casquette de chasse rouges prenaient place sur le char de promotion du festival, également fabriqué aux mêmes ateliers de Québec. Le festival se poursuit jusqu'à dimanche.

Commission scolaire du Golfe \$1,000 par jour pour transporter les écoliers

par Jean Didier FESSOU du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La Commission scolaire régionale du Golfe vient de mettre sur pied un système de dépannage à l'intention des enfants qui demeurent à 20 milles et plus de leur école. Ceci afin de pallier les inconvénients provoqués par la grève des chauffeurs et mécaniciens de la compagnie de transport TESI, compagnie qui détient le contrat de transport scolaire. Cette grève, rappelés-le, a débuté le 18 septembre.

Ce système de dépannage profitera à quelque 167 enfants dont 102 à Port-Cartier et 65 à Sept-Îles. Ces enfants résident dans des secteurs aussi éloignés que ceux de Baie-des-Homards, Pointe-aux-Anglais ou Rivière-Pentecôte.

Les parents recevront donc un montant quotidien de \$6 par enfant. Avec cette somme, les parents pourront organiser la forme de dépannage qu'ils préféreront: transport individuel, transport regroupé, etc...

Ce système de dépannage obligera la Commission scolaire régionale du Golfe à déboursier un montant de \$1,000 par jour. Et la

Commission entend financer cela de deux façons possibles: soit par le biais du ministère de l'Éducation qui, comme lors de la grève de 1978, acceptera de rembourser ces frais dans le cadre de l'aide à la pension, soit par le biais de la Commission scolaire régionale du Golfe qui puisera \$20,000 dans l'enveloppe des montants non transférables, en particulier dans le budget de \$80,000 prévus au chapitre du transport dans le cadre des voyages spéciaux.

Lors de la prochaine réunion du conseil des commissaires, le 14 novembre à Sept-Îles, seront évalués d'autres moyens.

De plus, la Commission scolaire régionale du Golfe a renouvelé son désir de rencontrer le ministre des Transports du Québec, M. Denis de Belleval, afin de

lui soumettre trois demandes: après l'avoir informé de la situation qui prévaut dans la région, de la longueur des négociations ouvrières-patronales chez TESI depuis 16 mois et de l'absence de transports en commun dans la région, la Commission scolaire exigera du ministre qu'il intervienne auprès de son collègue du ministère du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, pour hâter le règlement du conflit et, éventuellement, nommer un médiateur spécial.

La vocation première des sommes habituellement allouées par contrat à TESI est d'assurer le transport scolaire aux enfants dans le cadre du principe d'accessibilité à l'é-

cole: si le contracteur ne peut assumer ce service, la Commission scolaire estime qu'il y a d'autres moyens et que les sommes habituellement versées à TESI servent à financer ces autres moyens, pour ce faire, il faudrait que le ministre des Transports modifie l'article II de la réglementation de la loi des Transports car, actuellement, les \$50,000 hebdomadaires qui ne sont pas versés à TESI retournent dans le Fonds consolidé de la province.

En 1978, lors d'une grève semblable, la Commission avait dépensé quelque \$118,000 pour financer un système de transport de dépannage: cette somme n'a jamais été rem-

boursée par le gouvernement et avait été inscrite au chapitre des dépenses non admissibles, la Commission scolaire régionale du Golfe entend bien clarifier cette situation.

D'autre part, soulignons que lundi en soirée, la Commission scolaire régionale du Golfe et le Syndicat de l'enseignement de la région du fer ont signé les textes de la convention collective de travail des enseignants. Convention qui s'achèvera en 1982.

La signature de ces textes a donné lieu à quelques escarmouches, le syndicat des enseignants voulant s'assurer de l'effet rétroactif au 17 juin des textes de cette convention.

en bref

Guerre des chiffres
SEPT-ÎLES — Le local 5567 du Syndicat des Métallistes et l'Iron

Ore Company of Canada sont en train de se livrer à une véritable bataille de chiffres. L'enjeu: le nombre de personnes encore à l'emploi de l'IOC à Schefferville. Alors

que le 5567 affirme que l'IOC emploie actuellement 250 syndiqués et 190 cadres à Schefferville, la compagnie réplique en disant qu'elle emploie encore 866 personnes à Schefferville dont, il est vrai,

190 cadres. Dans ces cadres, précise l'IOC, il faut compter des géologues, des ingénieurs miniers, des administrateurs qui ne se livrent pas à des emplois d'encadrement proprement dits.

Pensée du jour
"Au lieu de chercher du tabac, jette ta pipe!"
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

LE PERMANENT
Hypothèques à partir de 14%
681-6349

La présente annonce ne constitue pas une offre publique et les intéressés sont priés de consulter le prospectus à cet effet.

NOUVELLE ÉMISSION

SODEQ BEAUCE-APPALACHES INC.
(constituée selon les Lois du Québec)

1 400 000 ACTIONS ORDINAIRES
(sans valeur nominale)

PRIX: \$1.10 L'ACTION

RÉGION DES BOIS-FRANCS

AVANTAGES FISCAUX

- 1) **Loi des sodeqs:** Crédit d'impôt provincial égal à 25% de l'investissement dans une SODEQ.
- 2) **Régime d'épargne-actions:** Les actions offertes sont admissibles à un régime d'épargne-actions en vertu de la Loi sur les impôts du Québec.
- 3) **Autres avantages fiscaux:** Les actions offertes peuvent être admissibles à un régime enregistré d'épargne-retraite ou de participation différée aux bénéfices selon certaines conditions.

PERDU
Est-ce que la gentille dame bien intentionnée qui a, selon des témoins, ramassé un petit caniche gris argent répondant au nom de Sifto, près du 1010, Chemin Saint-Louis, lundi soir le 13 octobre, voudra bien communiquer avec nous s.v.p.,
683-2927
667-1301
FORTE RECOMPENSE

DEVENIR ESTHETICIENNE!
Enfin la science de l'esthétique, l'art du maquillage, la beauté des ongles sont à votre portée, en étudiant à domicile, (avec session pratique).
L'ÉCOLE INTERNATIONALE EDITH SEREI
Vous offre l'opportunité d'apprendre chez vous, à votre propre rythme!!!
INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT
Procurez-vous notre brochure gratuite

ÉCOLE INTERNATIONALE DE HAUTE ESTHÉTIQUE EDITH SEREI INC.
Casier postal 730, Snowdon, Montréal, H3X 3X8

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____

Âge: comme École Privée sous l'Acte des Écoles de Vacances Privées de l'Ontario 1974
SR-22-10-80

Les personnes intéressées sont priées de se procurer le prospectus auprès d'un des vendeurs autorisés ou en communiquant avec nos bureaux.

Vendeurs autorisés:

M. Claude Bergeron, Victoriaville (819) 758-1578	M. Yves Lauzon, Plessisville (819) 362-7314
M. Hervé Bolduc, Victoriaville (819) 758-6595	M. René Mercier, Arthabaska (819) 357-2042
M. Robert Caron, Victoriaville (819) 758-8291	M. Claude Nadeau, Victoriaville (819) 758-3172
M. Adrien Corvais, Plessisville (819) 362-7903	M. P. André Pomerleau, St-Georges (418) 226-1107
M. Marcel Côté, Montréal (514) 861-0317	M. André René, Victoriaville (819) 758-0691
M. Gabriel Fontaine, Charny (418) 832-6155	M. Raymond St-Pierre, Princeville (819) 364-5180
M. Raymond P. Gingras, Warwick (819) 358-2005	M. P. Maurice Vachon, Ste-Marie (418) 387-2301

SODEQ Beauce-Appalaches Inc.
11535, 1re Avenue, Bureau 510
Ville St-Georges, P.Q.
G5Y 2C7
Tel.: (418) 226-1107

SODEQ Beauce-Appalaches Inc.
17, rue des Forges
C.P. 487, Victoriaville
G6P 6T2
Tel.: (819) 758-6595

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. INC.
524-8070

...vous offrent leurs services!
- Travaux de terrassement
- Démolition
- Débardage
- Entretien
- Travaux de drainage
- Travaux de nivellement

91, Dorchester sud, # 4296
Québec, Q1K 5T5

L'ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DE PERSONNEL DE QUÉBEC

Jacques Fournier
L'A.A.P.Q. invite ses membres, les Conseillers en Relations Industrielles et le public en général, à assister à un souper-causette qui aura lieu au Château Frontenac, le mardi 28 octobre prochain à 18h00.

A cette occasion, M. Jacques Fournier, Directeur régional de Québec de la Commission Santé et Sécurité au Travail, sera conférencier invité. Le sujet traité sera: "la loi de la Santé et Sécurité au Travail".

Pour information et réservation: (418) 529-2921.

LA VENTE 1er ANNIVERSAIRE
se poursuit jusqu'au 31 octobre. A cette occasion, Napert joue au Père Noël en octobre.

ENSEMBLE COLONIAL 3 MORCEAUX
en merisier massif
MOBILIER DE CHAMBRE
incluant bureau triple - miroir-huiche - commode à portes - une table de nuit - lit 54" (matelas en sus)
\$229 l'ensemble

MOBILIER DE CUISINE
incluant: 1 table rectangulaire et 4 chaises.

MOBILIER DE SALON
incluant: 1 divan à trois places et 1 fauteuil pivotant et berçant.
\$1,879 l'ensemble

Peuvent être achetés séparément à prix spécial.

Rabais de 20% à 50%
sur tous les échantillons de meubles en magasin (à partir du prix réel suggéré).

Chez Napert, c'est moins cher!

107, INDUSTRIEL SAINT-LAMBERT DE LEVIS
889-9705
LIGNE DIRECTE
A 10 minutes du pont Pierre-Laporte - Sortie 115 par l'autoroute 73

859, PRINCIPALE SAINT-SYLVESTRE
596-2228
PLAN MISE DE COTE
FACILITES DE PAIEMENT

Offre spéciale de la semaine

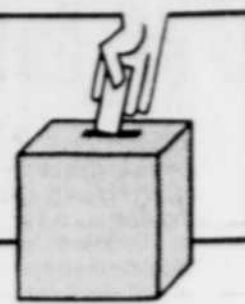
Mathieu Luminaire

780, RUE COMMERCIALE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-0359 — 839-6025

VENTILATEUR de 48 po.
Bois et rotin
Prix spécial 179⁹⁵*

Aussi offert: VENTILATEUR de 39 po.
3 pales de métal
Prix spécial 109⁹⁵*
* Ces prix n'incluent pas le réostate.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Il y aura élection dans plusieurs municipalités

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)
LA MALBAIE — Les électeurs de neuf municipalités de Charlevoix seront appelés aux urnes dimanche le 2 novembre prochain. En tout, 17 sièges, dont aucun de maire, seront mis en jeu.

Baie Sainte-Catherine
Siège numéro 4, Mario Asselin (sortant), Maurice Harvey, Siège numéro 5, Raymond Savard (sortant), Jean-Paul Bouliane, Siège numéro 6, Yves Poitras (sortant), Lucien Ouellet;
Saint-Siméon (paroisse)
Siège numéro 1, Jeanne D'Arc

Dufour Tremblay, Fernand Boily, Siège numéro 2, Fernand Savard (sortant), Germain Rousseau, Siège numéro 5, Paul-Etienne Bois, réélu; Siège numéro 6, Jean Savard (sortant), Roger Morneau;
Saint-Siméon (village)
Siège numéro 4, Gabriel Harvey, réélu; Siège numéro 5, Jean-Eudes Carré, élu; Siège numéro 6, Marcel (François) Tremblay, réélu.

Saint-Fidèle
Siège numéro 1, Joseph Tremblay (sortant), Yvan Filion, Siège numéro 2, Guy Raté (sortant), Gaston Savard, Siège numéro 5, Léopold Tremblay, réélu.
Cap-à-l'Algue
Siège numéro 4, Antoine La-

pointe, élu; Siège numéro 5, Roger Simard, élu; Siège numéro 6, Fernand Bhéer, réélu.

Rivière-Malbaie
Siège numéro 1, Jean-Marie Tremblay, réélu; Siège numéro 5, Jean-Marc Tremblay, élu; Siège numéro 6, Louis-Philippe Dufour, réélu.
Saint-Aimé des Lacs
Siège numéro 4, Roland Larouche (sortant), Isidore Thivierge, Siège numéro 5, Jean-Marc Simard (sortant), Henri-Paul Bois, Siège numéro 6, Réal Lavoie (sortant), Carol Godin;

Baie Saint-Paul (paroisse)
Siège numéro 1, Bernard Fortin (sortant), Jean-Roch Pilote, Siège numéro 2, Raymond Lavoie, élu; Siège numéro 3, Mme Isabelle Gobeil, élue.
Rivière-du-Gouffre
Siège numéro 1, André Simard, réélu; Siège numéro 2, Réjean Simard, réélu; Siège numéro 3, Louise Simard, élue.

Petite-Rivière-Saint-François
Siège numéro 1, Léger Bouchard, réélu; Siège numéro 3, Joseph Bouchard (sortant), Jean Tremblay.
Les Eboulements
Siège numéro 1, Joseph-Aimé Audet, réélu; Siège numéro 2, Armand Pilote, élu; Siège numéro 4, Benjamin Tremblay (sortant), Mme Aline Pilote.

Saint-Louis de l'Île aux Coudres
Siège numéro 2, Paul-André Tremblay (sortant), Fernand Dufour, Siège numéro 4, Angelo Perron (sortant), Colin Bouchard; Siège numéro 6, Hélène Ruel (sortante), Mme Viviane Desgagné Harvey.
La Baleine
Siège numéro 1, Louis-Marie Gagnon, réélu; Siège numéro 2, Jacques Leclerc, réélu; Siège numéro 3, Jules Desgagné, réélu.

Saint-Bernard de l'Île aux Coudres
Siège numéro 1, Evariste Dufour, réélu; Siège numéro 3, Lucien Pedneault, réélu; Siège numéro 5, Severin Dufour, élu.
Saint-Joseph-de-la-Rive
Siège numéro 2, Rosario Côté (sortant), Pierre Tremblay; Siège numéro 4, Charles Fortin, réélu; Siège numéro 6, Rosario Desgagné, réélu.
Saint-Irénée
Siège numéro 3, Andrée Lajoie, réélue; Siège numéro 5, Simone Tremblay, réélue; Siège numéro 6, René Gauthier, réélu.

Saint-Joseph-de-la-Rive
Siège numéro 2, Rosario Côté (sortant), Pierre Tremblay; Siège numéro 4, Charles Fortin, réélu; Siège numéro 6, Rosario Desgagné, réélu.
Saint-Irénée
Siège numéro 3, Andrée Lajoie, réélue; Siège numéro 5, Simone Tremblay, réélue; Siège numéro 6, René Gauthier, réélu.

Thetford Mines

THETFORD MINES — Il n'y aura aucune élection à la mairie, dimanche prochain, dans les municipalités rurales de la région de Thetford Mines suite aux résultats de la présentation des candidats te-

Saint-Méthode
M. Pamphile Tardif a été réélu maire. Il est le préfet du comté de Frontenac. Les conseillers Robert Roy et Laurent Poulin ont été réélus sans opposition.
Rivière-Blanche
Les conseillers André Carrier, Raymond Vachon et Bertrand Hamel ont été réélus.
Thetford-Sud
M. André Demers a été élu conseiller en remplacement de M. Jean-Paul Marchand. M. Benoit Grégoire et Eddy Jalbert ont été réélus.

Pontbriand
Il n'y aura pas d'élection. Les trois conseillers sortants, MM. Jean-Claude Fillion, Adrien Nadeau et Charles Roberge ont été réélus sans opposition.
Saint-Ferdinand d'Hallfax
Il y aura lutte entre MM. Pierre Beaudoin et Gaétan Nicol au siège laissé vacant par M. Gilles Simoneau. M. Yvon Roberge remplace M. Jean-Paul Allaire. Le troisième conseiller sortant, M. Richard Ruel, a été réélu.

Sacré-Coeur-de-Marie
Le siège de M. Denis Boiuc est convoité par MM. Gilles Brochu et Fernando Labbé. Il y aura lutte également entre MM. Michel Perreault et Raoul Roy au siège abandonné par M. Reynald Rouleau. M. Marcel Couture a été réélu au siège no 4.
Inverness Paroisse
Les trois conseillers sortants, Raymond Berthiaume, Russell Marshall et Bernard Dion, n'ont pas rencontré d'opposition. Tous ont accepté un nouveau mandat.
Inverness Village
Les conseillers René Dion, Roch Pelchat et Claude Vachon ont été réélus.

Lac aux Sables
Il y aura élections au Lac-àux-Sables le 2 novembre prochain alors que l'ex-conseiller Roger Beaupré affrontera M. Gabriel St-Amant au poste de conseiller au siège no 6, laissé vacant en janvier dernier par M. Jacques Vincent, de même MM. Raymond Plante et Guy St-Amant ont soumis leur candidature au poste de conseiller au siège no 5, inoccupé depuis maintenant un an. M. Jean-Luc Champagne a été élu sans opposition au siège no 2 devenu vacant, alors que M. Lionel Coutu a été reconduit pour un 2e mandat au siège no 1.

Pointes aux Trembles
Les conseillers sortants aux sièges no 1 et 3, MM. Yves Côté et Guy Flamand ont été réélus pour un 2e mandat tandis que leur confrère Paul Noreau a été reconduit pour un 4e terme au siège no 2.

Bellechasse

Saint-Léon de Standon
Siège 1, Marcel Lessard, élu; siège 3, Mme Lise Audet et Philippe Parent; siège 6, Gérard Gosselin et Germain Roy.

Sainte-Rose de Watford
Siège 4, Louis-René Drouin, réélu; siège 5, Paul-Maurice Vachon, Marcel Ferland et Georges-Albert Bougie; siège 6, Patrick Carrier et Rosario Dallaire.

Saint-Anselme paroisse
Siège 2, Philippe Turgeon, élu; siège 4, Louis-Philippe Laflamme et Mme Claudette St-Gelais-Bégin; siège 6, Yvon Lacasse, élu.

Saint-Luc Dijon
Siège 4, Léonard Leclerc, réélu; siège 5, Noël Lagrange et Noël Pouliot; siège 6, Joseph Pouliot, réélu.

Sainte-Germaine paroisse
Siège 1, Gérard Breton, réélu; siège 3, Claude Bellavance, réélu; siège 5, René Nadeau, élu.

Saint-Cyprien
Siège 1, Clément Deblois, élu; siège 2, Armand Rodrigue, élu; siège 3, Claude Therrien, réélu.
Saint-Louis de Gonzague
Siège 4, Léonce Maheu, réélu;

siège 5, Gaétan Roy, réélu; siège 6, Laurier Gagnon, réélu.

Saint-Magloire
Siège 2, Guillaume Ménard, élu; siège 5, Clément Blanchette, élu; siège 6, Donald Racine, élu.

Sainte-Sabine
Siège 3, Daniel Boutin, réélu; siège 4, Germain Mercier, réélu; siège 6, Gérard Turmel, réélu.

Honfleur
Siège 1, Gabriel Henri, réélu; siège 5, Léonce Chouinard, réélu; siège 6, Jean-Marie Larochelle, élu.

La Durantaye
Siège 2, Jean-Claude Pouliot, réélu; siège 4, Michel Lemelin, élu; siège 6, Réginald Gagné, réélu.

Saint-Malachie
Siège 4, Isidore Gourde, réélu; siège 5, John O'Rourke, réélu; siège 6, Jean-Louis Comeau, élu.

Saint-Anselme village
Siège 1, Bruno Chouinard, réélu; siège 2, René Gagné, élu; siège 3, Clément Pelletier, élu; siège 5, vacant.
Saint-Damien
Siège 3, Julien Métivier, réélu; siège 5, Pierre-Albert Dion, élu; siège 6, Denis Côté, réélu.



STEINBERG

Grande marée de super-spéciaux!

5500 boul. des Gradins, Charlesbourg ouest
999 De Bourgogne, Ste-Foy



FILET DE SOLE FRAIS LA LB

2.88



TRUITES ARC-EN-CIEL FRAÎCHES DU QUÉBEC LA LB

2.78

HÛTRES DE CHOIX EN ÉCAILLES LA LB

.98

PÉTONCLES SURGELÉS OU DÉCONGELÉS LA LB

6.98

CHAIR DE CRABE DES NEIGES SURGELÉE LA MARINIÈRE PQT DE 6 OZ

2.58

FILET DE MORUE FUMÉE LA LB

1.78

Les prix annoncés dans cette page sont valables aux supermarchés mentionnés ci-contre, jusqu'à la fermeture du prochain soir. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Portneuf

Neuville

Les conseillers Augustin Jobin et Raymond Gagnon, détenteurs des sièges no 1 et 2 ont été réélus par acclamation. Pour sa part, M. Paul-Eugène Drolet, maire depuis maintenant 8 ans terminera son mandat l'an prochain.

Notre-Dame de Montauban

Mme Simone Arcand-Beaulieu, une citoyenne très active dans le milieu, vient d'être élue au poste de conseiller au siège no 2, laissé vacant suite à la démission de M. Laurius Gauthier. Quant au conseiller au siège no 5, M. Olivier Gingras, il a été réélu.

Pont-Rouge Village

Des élections se tiendront au village de Pont-Rouge le 2 novembre prochain alors que M. Robert Leblanc, un inspecteur en papier et M. Paul-André Defoy, électricien, se disputent le siège no 2, laissé vacant suite à la démission du conseiller Bruno Leclerc. Pour sa part, M. Réal Arcand a été reconduit pour un 2e mandat au siège no 4 tandis que le conseiller Jean-Robert Paquet entreprendra son 3e terme au siège no 6. Tout le conseil reviendra en élection en 1983.

Portneuf Ville

M. Jean Fournier, homme d'affaires bien connu et M. Jaquelin Beaupré, ex-conseiller s'affronteront le 2 novembre prochain alors qu'ils tenteront de combler le poste de conseiller au siège no 5. Le candidat

Serge Marcotte a été élu sans opposition au poste de conseiller au siège no 1, laissé vacant suite à la démission de Roger Voyer.

Portneuf-Station

Elu sans opposition, le conseiller au siège no 2, Henri Julien entamera son 3e terme au sein du conseil municipal alors que l'industriel Bernard Biassoto a été reconduit pour un 2e terme à son poste de conseiller au siège no 3. Quant au maire Gérard Piché, réélu en 1978, il reviendra en élection en 1981.

Rivière-à-Pierre

Elue sans opposition à la mairie de Rivière-à-Pierre, Mme Roseline Germain, une mère de famille de 3 enfants, déjà présidente du comité d'école, est devenue la première femme maire de la circonscription de Portneuf. Emue par tant de sollicitations de la part du milieu, Mme Germain avoue qu'elle ne pouvait négliger une telle demande, formulée il y a à peine 5 jours. Toutefois, selon elle, il est bon d'avoir un peu de psychologie féminine en politique municipale. Deux nouveaux conseillers ont également fait leur apparition au sein du conseil. Ainsi, Mme Aurore Perron-Borgia remplacera le conseiller sortant au siège no 4, M. Samuel Voyer, en poste depuis 15 ans alors que M. Réjean Moisan s'installera au poste de conseiller au siège no 6, laissé vacant par M. Jean-Marc Duval. Quant à M. Robert Goyette, du siège no 5, il a été réélu.

Thetford Mines

Irlande-Sud

Au siège no 1, il y aura élection entre MM. Gérard Croteau, sortant, et Normand Beaudoin. M. Georges Dinning succède à M. Bertrand Mercier. MM. Robert Houde et Jean Moisan veulent obtenir le siège laissé vacant par M. Napoléon Daigle. M. Jacques Marcoux a été élu au siège no 4 vacant depuis deux mois.

Irlande-Nord

MM. Eugène Labranche et Maurice Marcoux ont été réélus conseillers. M. Jean-Louis Leclerc a pris la relève de M. Léopold Côté.

Kinnear's Mills

Au siège no 6, le conseiller sortant, M. Maurice Champagne, devra affronter deux adversaires, MM. Normand Bédard et Mario Boily. M. Jean-Louis Prévost a été réélu. M. Ulric Nutbrown a pris la place de M. Eric MacRay.

Saint-Jacques-de-Leeds

Le maire Jean-Claude Gagné a été réélu, ainsi que le conseiller René Routhier. M. Edouard Blais a été élu en remplacement de M. Réal Cyr.

Saint-Pierre-de-Broughton

M. Michel Rouleau a été élu pour achever le mandat du maire démissionnaire, M. Raymond Custeau. Le conseiller Bruno Nadeau a été réélu. M. Elou Blais remplace M. Michel Rouleau au siège no 5.

East-Broughton Village

Le conseiller Roland Gosselin a été réélu. MM. Michel Grégoire et Ghislain Thivierge ont cédé leur place à MM. Gilles Lessard et Gérard Bolduc.

East-Broughton Station

Le conseiller Michel Couture a été réélu tandis que MM. Guy Doyon et Renaud Boulet ont succédé à MM. Claude Poulin et Germain Boulet.

Sacré-Coeur-de-Jésus

Les conseillers Gérard Cliche et Normand Lessard n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat. Ils ont été remplacés par MM. Paul-André Gagné et Léon Vachon. Le conseiller Paul-Henri Pomerleau a été réélu.

Le combat reprend à Charny pour obtenir un nouvel hôpital

par Anne-Marie VOISARD

CHARNY — Branle-bas de combat à Charny lundi soir. Les citoyens s'apprennent encore une fois, puisqu'il le faut, à tout mettre en oeuvre pour assurer la survie de leur hôpital et obtenir, par la même occasion, la construction d'un nouvel édifice.

Plus de deux cents personnes de Charny et des municipalités environnantes s'étaient rendues à l'assemblée publique convoquée par le conseil d'administration. Ce qui au départ devait être une séance d'information s'est vite transformé en un vibrant plaidoyer pour la sauvegarde du centre hospitalier.

"Le conseil d'administration a le dossier à la limite de ses capacités. C'est à vous maintenant de faire connaître vos besoins", a dit le président du conseil d'administration, M. Léo Paul Bédard.

"Nous les aurons notre centre d'accueil et notre hôpital", a répondu un citoyen. "Et s'il faut remplir l'église de Charny, on est encore capable".

Il a donc été décidé de former un comité d'action régional qui ira chercher tous les leaders du milieu susceptibles de défendre la cause du

centre hospitalier Notre-Dame. Plusieurs participants ont offert spontanément leur participation. On compte aussi sur l'appui des divers clubs sociaux, comme les Lions et les Chevaliers de Colomb.

Le maire appuie

Le conseil municipal de Charny, présent au grand complet à cette assemblée, a décidé lui aussi d'offrir sa collaboration. Le maire, M. Georges Lapierre, a dit qu'on pouvait compter sur le conseil municipal pour faciliter l'aménagement des voies d'accès au nouvel hôpital. Selon les études, l'édifice devrait s'élever à l'est de Charny, près de la transcanadienne et du chemin des Belles-amours.

Mais avant d'en arriver là, il faut convaincre le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, d'abandonner son idée de transformer le vieux hôpital en un CLSC (centre local de services communautaires).

"On ne rejette pas les services d'un CLSC", a dit le directeur général de l'hôpital M. Marcel Bernard. Cependant, la préoccupation première c'est de s'assurer que Charny va conserver un hôpital et qu'on lui

ajoutera une véritable unité de soins prolongés.

Le centre hospitalier compte actuellement 39 lits dressés. Là-dessus, 13 sont réservés aux soins prolongés et on se plaint d'un manque d'équipement. La directrice des soins infirmiers, Soeur Lucie Dugas, insiste cependant pour dire que la vétusté des locaux n'influence aucunement la qualité des soins. Le personnel tente de compenser, dit-elle, en se préoccupant des conditions de vie des patients.

Un secteur en expansion

De plus, selon le président du conseil d'administration, le nombre actuel de lits est nettement insuffisant, surtout en ce qui concerne la section soins prolongés. M. Bédard signale que Charny et tout le secteur sud-ouest de Lévis est en pleine expansion. La population, dans ce secteur, atteint 51,672 ce qui, compte tenu des normes du ministère des Affaires sociales, donnerait droit, selon M. Bédard, à un hôpital de 245 lits.

Un médecin se compromet

Charny n'en demande pas tant.

Elle est prête à se battre cependant pour obtenir un hôpital neuf. Un médecin du CHUL, résident de la Rivière-Sud, le Dr André Guimont, n'a pas hésité lundi soir à appuyer les revendications de ces concitoyens. Il a parlé des grands hôpitaux où "les maladies importantes deviennent courantes" tandis que "les autres patients sont sur la liste d'attente".

Selon le Dr Guimont, il y a place à Charny pour un hôpital spécialisé dans la chirurgie moyenne à risques non élevés, ce que M. Bernard appelle "un hôpital spécialisé dans les petites affaires".

De toute façon, la population de Charny et des environs n'a pas à être convaincue de la nécessité d'un hôpital dans la région. Le dossier est ouvert depuis au moins dix ans et, à chaque fois que la situation se corse, les citoyens entrent en scène. Il leur est déjà arrivé, quand la menace du CLSC est devenue trop forte et il y a quelques années, de remplir à craquer l'église de Charny. C'est ce geste qu'ils ont l'intention aujourd'hui de répéter en s'assurant de la présence de leur député, M. Jean Garon, et du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Renouvellement de contrat Les courriers ruraux veulent rencontrer le ministre Ouellet

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCHEVILLE — Pour l'obtention des renouvellements de contrats à ses quelque 400 membres, l'Association des courriers ruraux de l'Est du Canada par l'entremise de son président M. Lucien Thibodeau, de Sainte-Hénédine, réclame dans le plus bref délai une rencontre avec le ministre des Postes du Canada, M. André Ouellet.

C'est ce qu'a fait savoir, hier au SOLEIL, Mme Rita Poulin-Martel, secrétaire de l'Association des courriers ruraux de l'Est du Canada, tout en mentionnant que les principaux points des négociations présentement en cours sont:

— que le renouvellement de nos

contrats se fasse à tous les cinq ans, incluant les mêmes droits, soit un réajustement automatique et indexé au coût de la vie comme par les années passées;

— qu'on soit payé à tous les 15 jours, plutôt qu'à chaque mois comme c'est le cas présentement;

— que chaque contrat soit indexé à tous les six mois au coût de la vie, plutôt qu'à chaque année, vu l'augmentation sans cesse du coût de l'achat de l'essence;

— que la clause de renouvellement automatique fixée à \$10,000 sans soumission, soit majorée à \$25,000;

— et que le service du courrier soit aboli le samedi sans qu'il ait de

diminution de salaire pour les courriers ruraux.

Actuellement, l'Association des courriers ruraux de l'Est du Canada regroupe 400 membres sur une possibilité d'au-delà de 600 courriers ruraux.

"Ce n'est que par le regroupement de tous les courriers ruraux qu'on réussira à obtenir ce qu'on réclame", a ajouté Mme Poulin-Martel en invitant les courriers ruraux qui ne sont pas membres de l'Association à joindre les rangs de cet organisme dans l'intérêt de tous.

Exécutif

Dans sa tâche, le président de l'Association des courriers ruraux de

l'Est du Canada, M. Lucien Thibodeau, de Sainte-Hénédine, est assisté de M. Raymond Laroche, vice-président, de Sainte-Croix, de Mme Rita Poulin-Martel, secrétaire, de Beauceville, puis d'un exécutif de quatre directeurs.

Il s'agit de MM. Emmanuel Coulombe, de Montmagny, Armand Ancitil, de Manseau, Marc Bergeron, de Saint-Valère, et Mme Gérard Bernier, de Saint-Michel.

Pour avoir plus de renseignements, on invite les courriers ruraux intéressés à faire partie de l'Association de communiquer avec un des membres de l'exécutif ou avec la secrétaire Mme Rita Poulin-Martel au numéro de téléphone 774-6277 ou avec le président Lucien Thibodeau à 935-3590.

Pensée du jour

"Au lieu de chercher du tabac, jette ta pipe!"

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

LE PERMANENT
Hypothèques à partir de 14%
681-6349

PERDU

Est-ce que la gentille dame bien intentionnée qui a, selon des témoins, ramassé un petit caniche gris argent répondant au nom de Sifto, près du 1010, Chemin Saint-Louis, lundi soir le 13 octobre, voudra bien communiquer avec nous s.v.p.,

683-2927
667-1301

FORTE RECOMPENSE

DEVENIR ESTHETICIENNE!

Enfin la science de l'esthétique, l'art du maquillage, la beauté des ongles sont à votre portée, en étudiant à domicile, (avec session pratique).

L'ÉCOLE INTERNATIONALE EDITH SEREI

Vous offre l'opportunité d'apprendre chez vous, à votre propre rythme!!!

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

Procurez-vous notre brochure gratuite

ÉCOLE INTERNATIONALE DE HAUTE ESTHÉTIQUE EDITH SEREI INC.

Casier postal 730, Snowdon, Montréal, H3X 3X8

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____

Écrite contre École Privée sous l'Acte des Écoles de Vacances Privées de l'Ontario 1974 SR-22-10-80

La présente annonce ne constitue pas une offre publique et les intéressés sont priés de consulter le prospectus à cet effet.

NOUVELLE EMISSION

SODEQ BEAUCE-APPALACHES INC.

(constituée selon les Lois du Québec)

1 400 000 ACTIONS ORDINAIRES (sans valeur nominale)

PRIX: \$1.10 L'ACTION

RÉGION DES BOIS-FRANCS

AVANTAGES FISCAUX

- 1) Loi des sodeqs: Crédit d'impôt provincial égal à 25% de l'investissement dans une SODEQ.
- 2) Régime d'épargne-actions: Les actions offertes sont admissibles à un régime d'épargne-actions en vertu de la Loi sur les impôts du Québec.
- 3) Autres avantages fiscaux: Les actions offertes peuvent être admissibles à un régime enregistré d'épargne-retraite ou de participation différée aux bénéfices selon certaines conditions.

Les personnes intéressées sont priées de se procurer le prospectus auprès d'un des vendeurs autorisés ou en communiquant avec nos bureaux.

Vendeurs autorisés:

M. Claude Bergeron, Victoriaville (819) 758-1578	M. Yves Lazon, Plessisville (819) 362-7314
M. Hervé Bolduc, Victoriaville (819) 758-6595	M. Renaud Mercier, Amqui (819) 357-2042
M. Robert Caron, Victoriaville (819) 758-8291	M. Claude Nadeau, Victoriaville (819) 758-3172
M. Adrien Cornueau, Plessisville (819) 362-7903	M. P. André Pomerleau, St-Georges (418) 228-1107
M. Marcel Côté, Montréal (514) 861-0317	M. André René, Victoriaville (819) 758-0691
M. Gabriel Fontaine, Charny (418) 832-6155	M. Raymond St-Pierre, Pincoville (819) 364-5180
M. Raymond P. Gingras, Warwick (819) 358-2005	M. P. Maurice Vachon, Ste-Marie (418) 387-2301

SODEQ Beauce-Appalaches Inc.
11535, 1re Avenue, Bureau 510
Ville St-Georges, P.Q.
G5Y 2C7
Tel. (418) 228-1107

SODEQ Beauce-Appalaches Inc.
17, rue des Forges
C.P. 487, Victoriaville
G6P 6T2
Tel. (819) 758-6595

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. inc.

524-8070

...vous offrent leurs services!

- Travaux de terrassement
- Travaux de drainage
- Travaux de nivellement
- Travaux de plantation
- Travaux de maintenance

91, Dorchester sud, # 4296 Québec, G1K 5T5

L'ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DE PERSONNEL DE QUÉBEC

Jacques Fournier
L.A.A.P.Q. invite ses membres, les Conseillers en Relations Industrielles et le public en général, à assister à un souper-causée qui aura lieu au Château Frontenac, le mardi 28 octobre prochain à 19h00.

A cette occasion, M. Jacques Fournier, Directeur régional de Québec de la commission Santé et Sécurité au travail, sera conférencier invité. Le sujet traité sera: "Le rôle de la Santé et Sécurité au travail".

Pour information et réservation: (418) 528-2921 (FRANCOISE)

LA VENTE 1er ANNIVERSAIRE

se poursuit jusqu'au 31 octobre. A cette occasion, Napert joue au Père Noël en octobre.

ENSEMBLE COLONIAL 3 MORCEAUX

en merisier massif

MOBILIER DE CHAMBRE

incluant bureau triple, miroir haute commode à portes, une table de nuit, lit 54" (matelas en sus)

En option, matelas à sommier 54" chromé, grand de 15 ans

\$229 l'ensemble

MOBILIER DE CUISINE

incluant 1 table rectangulaire et 4 chaises

MOBILIER DE SALON

incluant 1 divan à trois places et 1 fauteuil pivotant et berçant

\$1,879 l'ensemble

Peuvent être achetés séparément à prix spécial.

Rabais de 20% à 50% sur tous les échantillons de meubles en magasin (à partir du prix réel suggéré)

Chez Napert, c'est moins cher!

107, INDUSTRIEL SAINT-LAMBERT DE LEVIS
889-9705
LIGNE DIRECTE
A 10 minutes du pont Pierre-Laporte
Sortie 115 par l'autoroute 73

859, PRINCIPALE SAINT-SYLVESTRE
596-2228
PLAN MISE DE CÔTE
FACILITES DE PAIEMENT

Offre spéciale de la semaine

Mathieu Luminaire INC.

780, RUE COMMERCIALE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-0359 — 839-6025

VENTILATEUR de 48 po. Bois et rotin
Prix spécial 179⁹⁵*

Aussi offert:
VENTILATEUR de 39 po. 3 pales de métal
Prix spécial 109⁹⁵*

* Ces prix n'incluent pas le rheostat

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Il y aura élection dans plusieurs municipalités



par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LÉVIS — Une lutte électorale au palier municipal est amorcée dans cinq localités de la région de Lévis, soit à la mairie à Saint-Michel et à l'échevinage à Saint-Henri, à Beaumont, à Saint-Lambert et à Saint-Raphaël-paroisse.

Le scrutin est prévu pour le 2 novembre, entre 8 heures et 18 heures, dans chacune de ces municipalités.

Les mises en candidature ont eu lieu en effet dimanche dernier.

Saint-Michel

M. Rémi Michaud, qui siège au conseil municipal de Saint-Michel depuis 15 ans et qui sollicite un troisième mandat de 3 ans au poste de maire, fait la lutte à M. Maurice Vézina. M. Michaud avait annoncé dernièrement son intention de se retirer de la vie politique; la présentation de son bulletin, dimanche, en a donc surpris plusieurs.

A Saint-Michel, également, deux nouveaux conseillers ont été élus sans opposition: MM. André Goulet

et Camille Bilodeau, aux sièges 3 et 4 respectivement.

Saint-Henri

Le conseiller Georges Bouchard a été réélu au siège 6, à Saint-Henri, et M. Russel Boivin a été désigné au siège 4 pour succéder à M. J.-M. Paquet. Le scrutin sera nécessaire au siège 5, où deux nouveaux venus, MM. Roch Gosselin et Bernard Nadeau, sont candidats.

Beaumont

Le maire de Beaumont, M. Réal Lapierre, a été réélu pour un troisième mandat de trois ans. Le conseiller Jean-Yves Thibault a été réélu et M. Jean-Louis Lavoie a été désigné aussi par acclamation pour succéder à M. F. Couture. Le scrutin est prévu au siège 6, laissé par M. Nadeau et où les candidats sont MM. Laurent Fournier et Michel Turgeon.

Saint-Lambert

MM. Jacques Buteau et Fernand Lavertu ont tous les deux été réélus

conseillers à Saint-Lambert. Mais il y aura élection au siège 2, où M. Marc Jobin, sortant, affronte Mme Jean-d'Arc Fouquet.

Saint-Charles

Au village de Saint-Charles, un précédent vient de se produire: Mme Suzanne Morin-Bonneau a été élue au siège numéro 1. Cette corporation municipale a été créée le 30 janvier 1915 et, jamais, aucune femme n'a encore siégé au conseil. Dimanche dernier, les conseillers Jean-Pierre Marquis et Louis-Georges Prévost ont été réélus.

Au conseil de Saint-Charles-paroisse, les conseillers Maurice Beaudoin et Donald Leclerc ont été réélus, tandis que M. Marc-André Prévost a été désigné pour succéder à R. Ruel.

Pintendre

Réélus à Saint-Louis de Pintendre: MM. Emilio St-Pierre, Pierre Laflamme et Mme Claudette Desroses.

Breakeyville

Réélu conseiller à Breakeyville, M. Paul-André Demers. Elus pour une première fois: MM. Denis Bélanger et Yvon Houde, conseillers aux sièges 2 et 4.

Saint-Vallier

Au conseil de Saint-Vallier-paroisse, MM. Jean-Guy Boulanger et Gilles Langevin ont été réélus aux sièges 1 et 6. M. Clermont Tanguay doit succéder à M. C. Coriveau au siège 2.

La Durantaye

Réélus aux sièges 2 et 6 respectivement, MM. Jean-Claude Pouliot et Réginald Gagné. Au conseil de La Durantaye siègera aussi M. Michel Lemelin, qui a été élu aussi sans opposition pour succéder à D. Girard au siège 4.

Saint-Gervais

Trois conseillers réélus sans opposition à Saint-Gervais: MM. Odilon Bilodeau, Gilles Roy et Richard Dion, aux sièges 1, 4 et 6 respectivement.

Saint-Raphaël

Au village de Saint-Raphaël, MM. Raymond Labrecque et Jean-Charles Labrecque ont été réélus aux sièges 4 et 5. M. Denis Arbour fut le seul candidat présenté au siège 6 laissé par M. L. Dion. On devait

également profiter de cette journée annuelle des mises en nomination pour trouver un successeur à M. Yvan Rouleau qui a démissionné dernièrement au siège 2; M. Denis Thibault a été désigné pour compléter le mandat de M. Rouleau.

A Saint-Raphaël-paroisse, le conseiller Gaétan Gosselin a été réélu. M. Léopold Lemelin a été élu au siège 2. Mais le scrutin sera nécessaire au siège numéro 1, où les candidats sont MM. Michel Michaud et Jules-Ernest Breton.

Montmagny

par Réal LABERGE

Pour faire suite aux mises en nomination de dimanche dernier, il y aura des élections municipales dans quatre autres municipalités de la circonscription de Montmagny, soit à Lac-Frontière, Sainte-Apolline, Sainte-Euphémie et Saint-Fabien.

Lac-Frontière

Dans cette municipalité où la secrétaire, Mme Jean-Roch Bolduc, avait dû donner un vote prépondérant pour trancher une nomination, l'année dernière, le recours au scrutin sera nécessaire pour deux postes de conseillers venant à échéance, soit au no 1, où Mme Marguerite Pelchat aura comme adversaire Elisabeth Duval, ainsi qu'au no 2, où M. Charles Blais devra affronter Mlle Pauline Lee et M. René Simard. M. Jacques Zacharie a été réélu sans opposition au siège 3. Les autres membres du conseil sont le maire Paul-Emile Croteau et les conseillers Julien Royer, Joseph Lavertière et Fernand Thibodeau.

Sainte-Euphémie

Les trois sièges venant à échéance ont été contestés et nécessiteront le recours au scrutin, soit au no 1, où M. Fernand Bernard aura M. Gérard Ruel comme adversaire, ainsi qu'au siège 2, où MM. Roland Proulx et Conrad Comeau s'opposeront au poste laissé vacant par M. Roger Bernard, de même qu'au siège 3, où M. Jean-Marie Therrien devra affronter M. Guy Mercier. Les autres membres du conseil sont le maire Jean-Guy Fradette et les conseillers Jean-Roch Fradette, Gabriel Giroux et Alphonse Fournier.

Saint-Juste

Les conseillers Yvan Croteau et Florian Roy ont été réélus et conti-

nueront d'assumer l'administration municipale avec le maire François Vocal et les conseillers Henri Lavallée, Darie Bercier, Daniel Bolduc et Denis Gilbert.

Saint-Fabien

Il y aura élection à un poste de conseiller et M. Claude Chabot aura comme opposant M. Albert Carboneau, alors qu'un troisième candidat, M. Sigefroid Vallée, s'est désisté. Par contre, M. Rosario Bélanger a été réélu sans opposition. Les autres membres de l'administration municipale sont le maire Laurent Lapointe et les conseillers Lauréat Labrecque, Samuel Bélanger, Gaston Noël et Pauline Ouellet.

Sainte-Apolline

L'élection sera tenue pour deux

postes, soit au siège 1 laissé vacant par M. Paul Nadeau, fils, que se disputent MM. Armand Gaudreau et Lionel Deschênes, ainsi qu'au siège 2 que M. Yvon Mercier aura à défendre contre M. Paul-Emile Collin. Par ailleurs, M. Gaston Langlois a été réélu sans subir d'opposition. Les autres membres du conseil municipal sont le maire Hervé Godbout et les conseillers Jean-Claude Bertrand, Gaston Blais et Raymond Denault.

Sainte-Lucie-de-Beauregard

A l'instar du maire, M. Arthur Fleury, les conseillers sortants Paul Lemieux et Louis-Marc Couette ont été réélus sans opposition. Ils continueront d'administrer la municipalité avec les conseillers Charles Lachance, Roland Lajoie, Lorenzo Couture et Lucien Dodier.

Kamouraska

par Réal LABERGE

Les candidatures reçues obligeront le recours au scrutin dans quatre autres municipalités de la circonscription de Kamouraska, soit à Saint-Bruno, à Saint-Athanase, à Saint-Pascal (paroisse) et à Saint-Gabriel.

Saint-Bruno

Les trois postes municipaux venant à échéance ont été contestés et M. Hughes Lévesque aura comme adversaire M. Maurice Rivard au siège 2, tandis que M. Aimé Morin devra affronter M. David Paradis au siège 4, et que M. Jean-Yves Landry devra soutenir la lutte contre M. Lauréal Gagné, au siège 6. Les autres membres du conseil sont le maire René Landry et les conseillers Armand Lebrun, Conrad Landry et Laurier Lizotte.

Saint-Athanase

Au siège 3, M. Maurice Lévesque défendra son poste contre Louise Le Bourdais-Bergeron, alors que trois aspirants, soit MM. Léandre Fontaine, Laurent Michaud et Mme Thérèse Label, s'opposeront à M. Viateur Landry, au siège 4. Les autres membres du conseil sont le maire Gérard Chénard et les conseillers Paul Morin, Léopold Morin, Roch Gosselin et Raymond Michaud.

Saint-Pascal (Paroisse)

M. Clément Pelletier s'opposera au conseiller sortant Pierre Langelier, tandis que MM. Paul Dionne et Marcel Després ont été réélus sans opposition. Ils continueront d'administrer la municipalité avec le maire Jean-Léon Charest et les conseillers restants, MM. Simon Massé, Jean-Léon Pelletier et Roger Chabot.

L'ISLET

par Réal LABERGE

La journée de mise en nomination n'aura lieu que dimanche prochain dans la municipalité de Saint-Damase de L'Islet. Ce retard a été attribué au fait qu'on s'est fié au Code municipal, qui établit que cette procédure municipale doit être mise en oeuvre pour le dernier dimanche d'octobre.

Alors on en sera quitte pour se reprendre dimanche prochain, à Saint-Damase, quant aux postes du conseil municipal venant à échéance.

Notre-Dame-de-Bonsecours (L'Islet)

Les conseillers Jean-Marie Morin et Jean-Claude Caron ont été réélus sans opposition et Mme Emmanuel Brie a remplacé M. Elie Lamarre. Les autres membres du conseil sont le maire Simon Lamarre et les conseillers André Caron, Lucien Fortin et André Saint-Pierre.

Saint-Cyrille

Le conseiller Cyrille Fortin a été

réélu et Mme Céline Moreau a remplacé M. Romain Saint-Hilaire et M. Georges-Luc Saint-Pierre a succédé à M. André Lord. Les autres membres du conseil sont le maire Jean Bernier et les conseillers Ghislain Coulombe, Luc Caron et Léofred Moreau.

Saint-Eugène

Les conseillers Gaétan Caron et Jean-Guy L'Italien ont été réélus sans opposition et M. Fernand Normand a remplacé M. Alfred Gagnon. Les autres membres du conseil sont le maire Gérard Thibault et les conseillers Denis Cloutier, Ludger Bérubé et Robert Lemieux.

Sainte-Félicité

Les conseillers Napoléon Robichaud et Roger Bernier ont été réélus et M. Gérard Bélanger a remplacé M. Jean-Paul Dancause. Le conseil sera au complet avec le maire Alfred Desrosiers et les conseillers André Desrosiers, Frédéric Chouinard et Etienne Bélanger.



STEINBERG

Grande marée de super-spéciaux!

5500 boul. des Gradins, Charlesbourg ouest
999 De Bourgogne, Ste-Foy

FILET DE SOLE FRAIS
LA LB

2.88

TRUITES ARC-EN-CIEL FRAÎCHES
DU QUÉBEC
LA LB

2.78

HÛTRES DE CHOIX EN ÉCAILLES
LA LB

.98

PÉTONCLES SURGELÉS OU DÉCONGELÉS
LA LB

6.98

CHAIR DE CRABE DES NEIGES SURGELÉE
LA MARINIÈRE
POT DE 6 OZ

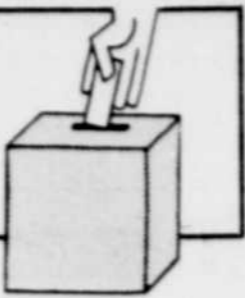
2.58

FILET DE MORUE FUMÉE
LA LB

1.78

Les prix annoncés dans cette page sont valables aux supermarchés mentionnés ci-dessus, jusqu'à la fermeture mardi prochain soir. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Lotbinière

par Anne-Marie VOISARD

Pas de candidat pour une élection, c'est bien la pire chose qui peut arriver!

La municipalité de Sainte-Agathe, paroisse, dans la circonscription de Lotbinière, est aux prises avec un tel problème. Personne ne s'est présenté, lors des mises en candidature, dimanche, pour occuper le siège laissé vacant par M. Benoit A. Martineau.

La secrétaire-trésorière, Mme Ghislaine Gravel, n'a jamais eu connaissance d'une telle situation. Elle ne sait pas trop, non plus, ce qui va arriver. Peut-être une nouvelle séance de mises en candidature? Peut-être encore un conseiller nommé directement par le ministère des Affaires municipales?

Une chose est certaine, le conseil municipal doit se réunir pour dresser une liste de noms d'éventuels candidats. Cette liste sera envoyée au ministère des Affaires municipales qui sera appelé ensuite à trancher.

Sainte-Agathe paroisse a une population de 476 personnes. Mme Gravel croit que les contribuables n'étaient pas suffisamment informés des nouvelles dispositions de la loi 105, qui fixe notamment les mises en candidature deux semaines avant les élections, plutôt qu'une semaine avant comme c'était le cas dans les années précédentes.

Le maire de Sainte-Agathe, M. Réal Poirier, a été réélu sans opposition. Il en est de même du conseiller, Marcel Vaillancourt. Quatre autres conseillers, MM. Paul-Emile Laroche, Jean-Roch Martineau, Hervé Bédard et Boniface Champagne demeurent à leur poste.

Sainte-Agathe, village

Nomination de deux nouveaux conseillers. M. Gaëtan Gravel remplace M. Michel Poirier au siège no 4. Mme Gilberte Gosselin remplace Mme Marguerite Houle au siège no 5. Au siège no 6, M. Gérard Roy est réélu sans opposition.

Le maire, M. Réal Laflamme, reste en poste, de même que trois autres conseillers: MM. Marcel Laflamme, Éloi Martineau et Philippe Turcotte.

Canton Nelson

Rattaché à la circonscription de Mégantic, le canton Nelson appartient pourtant à Sainte-Agathe. M. Léon Chartrand conserve son poste à la mairie. Trois conseillers sont réélus. Il s'agit de MM. Réjean Fournier, Gaston Martineau et Édouard Gingras. Les autres conseillers en poste sont MM. Paul Lizotte, Philippe Demers et Liguori Gingras.

Saint-Jacques de Leeds

Cette municipalité est rattachée au comté de Frontenac même si, à

cause de sa situation géographique, on l'associe habituellement à la circonscription de Lotbinière. Le maire, M. Jean-Claude Gagné a été réélu. Au siège no 3, le conseiller René Routhier a été réélu. Au siège no 5, M. Édouard Blais remplace M. Réal Cyr.

Les quatre autres conseillers sont MM. Léo Filion, Richard Bédard, Bertrand Routhier et Louis-Aimé Croteau.

Laurier-Station

Des élections sont prévues dans cette municipalité le 2 novembre. Au siège no 2, deux conseillers sont en lice: MM. Maurice Lepage et Gaston Martel. Au siège no 4, MM. André Lapointe et André Talbot se feront la lutte. Ce siège est vacant depuis le départ de M. Jacques Caire, cadre à la Société d'habitation du Québec, qui a démissionné de son poste à la suite de l'adoption de la loi 105.

Le maire, M. Emile Nault, reste à son poste, de même que quatre autres conseillers: Mme Carmelle Bergeron, MM. Lucien Rossignol, Paul-André Gingras et Camille Gingras.

Joly

Avec Laurier-Station, cette municipalité est la seule de la circonscription où il y aura élection le 2 novembre. Au siège no 1, on retrouve deux candidats: M. Gaëtan Bizier et le conseiller sortant, M. Patrick Grenier. Au siège no 5, deux autres candidats: M. André Bergeron et Mme Yvette Henri conviennent le siège laissé vacant par M. Jean-Luc Côté. Au siège no 3, M. Roger Paré a été élu sans opposition au poste occupé précédemment par M. Claude Proulx.

À la mairie, pas de changement. Le préfet, M. Maurice Faucher, reste en poste. Trois autres conseillers demeurent: MM. Christian Côté, Jean-Guy Dupont et Yvon Côté.

Saint-Antoine de Tilly

Deux nouveaux conseillers. Au siège no 4, M. André Lambert remplace M. Gérard Goyer, dont le mandat était expiré. Au siège no 5, M. Jean-Guy Genest cède la place à M. Jean-Paul Désy. M. Léon Bédard est réélu sans opposition au siège no 6. M. Daniel Beaudet conserve son poste à la mairie. Les trois autres sièges de conseillers sont occupés par MM. Joseph Caron, Magella Gagnon et Pierre Hébert.

Saint-Apollinaire

Deux nouvelles figures. M. Raymond Olivier occupe le poste laissé vacant, au siège no 3, par M. Robert Roger. Au siège no 4, M. Roland Bédard remplace M. Raymond Demers qui a décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. M. Benoit conserve son poste de maire. Quatre autres conseillers restent en poste: MM. Léopold Rousseau, Fernand Demers, Jacques Moreau et Rosaire Mailly.

Le combat reprend à Charny pour obtenir un nouvel hôpital

par Anne-Marie VOISARD

CHARNY — Branle-bas de combat à Charny lundi soir. Les citoyens s'apprennent encore une fois, puisqu'il le faut, à tout mettre en oeuvre pour assurer la survie de leur hôpital et obtenir, par la même occasion, la construction d'un nouvel édifice.

Plus de deux cents personnes de Charny et des municipalités environnantes s'étaient rendues à l'assemblée publique convoquée par le conseil d'administration. Ce qui au départ devait être une séance d'information s'est vite transformé en un vibrant plaidoyer pour la sauvegarde du centre hospitalier.

"Le conseil d'administration a poussé le dossier à la limite de ses capacités. C'est à vous maintenant de faire connaître vos besoins", a dit le président du conseil d'administration, M. Léo Paul Bédard.

"Nous les aurons notre centre d'accueil et notre hôpital", a répondu un citoyen. "Et s'il faut remplir l'église de Charny, on est encore capable".

Il a donc été décidé de former un comité d'action régional qui ira chercher tous les leaders du milieu susceptibles de défendre la cause du

centre hospitalier Notre-Dame. Plusieurs participants ont offert spontanément leur participation. On compte aussi sur l'appui des divers clubs sociaux, comme les Lions et les Chevaliers de Colomb.

Le maire appuie

Le conseil municipal de Charny, présent au grand complet à cette assemblée, a décidé lui aussi d'offrir sa collaboration. Le maire, M. Georges Lapière, a dit qu'on pouvait compter sur le conseil municipal pour faciliter l'aménagement des voies d'accès au nouvel hôpital. Selon les études, l'édifice devrait s'élever à l'est de Charny, près de la transcanadienne et du chemin des Belles-amours.

Mais avant d'en arriver là, il faut convaincre le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, d'abandonner son idée de transformer le vieil hôpital en un CLSC (centre local de services communautaires).

"On ne rejette pas les services d'un CLSC", a dit le directeur général de l'hôpital M. Marcel Bernard. Cependant, la préoccupation première c'est de s'assurer que Charny va conserver un hôpital et qu'on lui

ajoutera une véritable unité de soins prolongés.

Le centre hospitalier compte actuellement 39 lits dressés. Là-dessus, 13 sont réservés aux soins prolongés et on se plaint d'un manque d'équipement. La directrice des soins infirmiers, Soeur Lucie Dugas, insiste cependant pour dire que la vétusté des locaux n'influence aucunement la qualité des soins. Le personnel tente de compenser, dit-elle, en se préoccupant des conditions de vie des patients.

Un secteur en expansion

De plus, selon le président du conseil d'administration, le nombre actuel de lits est nettement insuffisant, surtout en ce qui concerne la section soins prolongés. M. Bédard signale que Charny et tout le secteur sud-ouest de Lévis est en pleine expansion. La population, dans ce secteur, atteint 51,672 ce qui, compte tenu des normes du ministère des Affaires sociales, donnerait droit, selon M. Bédard, à un hôpital de 245 lits.

Un médecin se compromet

Charny n'en demande pas tant.

Elle est prête à se battre cependant pour obtenir un hôpital neuf. Un médecin du CHUL, résident de la Rivière-Sud, le Dr André Guimont, n'a pas hésité lundi soir à appuyer les revendications de ces concitoyens. Il a parlé des grands hôpitaux où "les maladies importantes deviennent courantes" tandis que "les autres patients sont sur la liste d'attente".

Selon le Dr Guimont, il y a place à Charny pour un hôpital spécialisé dans la chirurgie moyenne à risques non élevés, ce que M. Bernard appelle "un hôpital spécialisé dans les petites affaires".

De toute façon, la population de Charny et des environs n'a pas à être convaincue de la nécessité d'un hôpital dans la région. Le dossier est ouvert depuis au moins dix ans et, à chaque fois que la situation se corse, les citoyens entrent en scène. Leur est déjà arrivé, quand la menace du CLSC est devenue trop forte il y a quelques années, de remplir à craquer l'église de Charny. C'est ce geste qu'ils ont l'intention aujourd'hui de répéter en s'assurant de la présence de leur député, M. Jean Gagnon, et du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Renouvellement de contrat Les courriers ruraux veulent rencontrer le ministre Ouellet

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — Pour l'obtention des renouvellements de contrats à ses quelque 400 membres, l'Association des courriers ruraux de l'Est du Canada par l'entremise de son président M. Lucien Thibodeau, de Sainte-Hénédine, réclame dans le plus bref délai une rencontre avec le ministre des Postes du Canada, M. André Ouellet.

C'est ce qu'a fait savoir, hier au SOLEIL, Mme Rita Poulin-Martel, secrétaire de l'Association des courriers ruraux de l'Est du Canada, tout en mentionnant que les principaux points de négociations présentement en cours sont:

— que le renouvellement de nos

contrats se fasse à tous les cinq ans, incluant les mêmes droits, soit un réajustement automatique et indexé au coût de la vie comme par les années passées;

— qu'on soit payé à tous les 15 jours, plutôt qu'à chaque mois comme c'est le cas présentement;

— que chaque contrat soit indexé à tous les six mois au coût de la vie, plutôt qu'à chaque année, vu l'augmentation sans cesse du coût de l'achat de l'essence;

— que la clause de renouvellement automatique fixée à \$10,000 sans soumission, soit majorée à \$25,000;

— et que le service du courrier soit aboli le samedi sans qu'il y ait de

diminution de salaire pour les courriers ruraux.

Actuellement, l'Association des courriers ruraux de l'Est du Canada regroupe 400 membres sur une possibilité d'au-delà de 600 courriers ruraux.

"Ce n'est que par le regroupement de tous les courriers ruraux qu'on réussira à obtenir ce qu'on réclame", a ajouté Mme Poulin-Martel en invitant les courriers ruraux qui ne sont pas membres de l'Association à rejoindre les rangs de cet organisme dans l'intérêt de tous.

Exécutif

Dans sa tâche, le président de l'Association des courriers ruraux de

l'Est du Canada, M. Lucien Thibodeau, de Saint-Hénédine, est assisté de M. Raymond Laroche, vice-président, de Sainte-Croix, de Mme Rita Poulin-Martel, secrétaire, de Beauceville, puis d'un exécutif de quatre directeurs.

Il s'agit de MM. Emmanuel Coulombe, de Montmagny, Armand Ancil, de Manseau, Marc Bergeron, de Saint-Valère, et Mme Gérard Bernier, de Saint-Michel.

Pour avoir plus de renseignements, on invite les courriers ruraux intéressés à faire partie de l'Association de communiquer avec un des membres de l'exécutif ou avec la secrétaire Mme Rita Poulin-Martel au numéro de téléphone 774-6277 ou avec le président Lucien Thibodeau à 935-3590.

en bref

Nouveau président

THETFORD-MINES — M. Marcel Poulin, directeur général de la Caisse populaire de Saint-Jacques-de-Leeds a été porté à la présidence du Comité des caisses populaires de la région de l'Amiante. Il succède à M. Michel Rouleau, de la Caisse populaire Saint-Maurice de Thetford. Les autres membres du nouvel exécutif sont MM. Yves Poulin, de la Caisse populaire de Sainte-Clothilde, vice-président, Benoît Ouellet, de la Caisse populaire de Black-Lake,

secrétaire, et Guy Vachon, de la Caisse populaire de Pontbriand, trésorier.

Saint-Laurent I.O.

À Saint-Laurent sur l'Île d'Orléans, il y aura élection au siège no 3 contrairement à ce que LE SOLEIL annonçait hier par erreur. En effet, il y aura contestation entre le conseiller sortant M. Fabien Toulouse et Marc Boily. On sait que dès la mise en candidature dimanche dernier, MM. Jacques Coulombe et

Léance Plante étaient réélus sans opposition aux sièges nos 1 et 2.

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. inc.
524-8070

...VOUS offrez leurs services!

- Travaux de coupe et de mise en ordre des arbres et des buissons
- Entretien et nettoyage des pelouses
- Installation de clôtures et de barrières
- Entretien des fontaines et des bassins
- Installation de systèmes d'irrigation
- Travaux de peinture et de réparation

91, Dorchester sud, #4296 Québec, G1K 5Y5

L'ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DE PERSONNEL DE QUÉBEC

Jacques Fournier

L'A.A.P.Q. invite ses membres, les Conseillers en Relations Industrielles et le public en général, à assister à un souper-casque qui aura lieu au Château Frontenac, le mardi 28 octobre prochain à 19h00.

A cette occasion, M. Jacques Fournier, Directeur régional de Québec de la Commission Santé et Sécurité au travail, sera conférencier invité. Le sujet traité sera: "la loi de la Santé et Sécurité au travail".

Pour information et réservation: (418) 529-2921 (ANNONCE)

LA VENTE 1^{er} ANNIVERSAIRE
se poursuit jusqu'au 31 octobre. A cette occasion, Napert joue au Père Noël en octobre.

ENSEMBLE COLONIAL 3 MORCEAUX
en merisier massif

MOBILIER DE CHAMBRE
incluant: bureau triple, miroir haute-crochette à portes, une table de nuit, lit 54" (matelas en sus)

\$229 l'ensemble

MOBILIER DE CUISINE
incluant: 1 table rectangulaire et 4 chaises

MOBILIER DE SALON
incluant: 1 divan à trois places et 1 fauteuil pivotant et berçant

\$1,879 l'ensemble

Peuvent être achetés séparément à prix spécial.

Rabais de 20% à 50%
sur tous les échantillons de meubles en magasin (à partir du prix réel suggéré)

Chez Napert, c'est moins cher!

107, INDUSTRIEL SAINT-LAMBERT DE LEVIS
889-9705
LIGNE DIRECTE
A 10 minutes au pont Pierre-Laporte
Sortie 115 par l'autoroute 73

859, PRINCIPALE SAINT-SYLVESTRE
596-2228
PLAN MISE DE COTE
FACILITES DE PAIEMENT

Pensée du jour

"Au lieu de chercher du tabac, jette ta pipe!"

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

LE PERMANENT

Hypothèques à partir de 14%

681-6349

PERDU

Est-ce que la gentille dame bien intentionnée qui a, selon des témoins, ramassé un petit caniche gris argent répondant au nom de Sifto, près du 1010, Chemin Saint-Louis, lundi soir le 13 octobre, voudra bien communiquer avec nous s.v.p.,

683-2927
667-1301

FORTE RECOMPENSE

DEVENIR ESTHETICIENNE!

Enfin la science de l'esthétique, l'art du maquillage, la beauté des ongles sont à votre portée, en étudiant à domicile, (avec session pratique).

L'ÉCOLE INTERNATIONALE EDITH SERE!

Vous offrez l'opportunité d'apprendre chez vous, à votre propre rythme!!!

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT
Procurez-vous notre brochure gratuite

ÉCOLE INTERNATIONALE DE HAUTE ESTHÉTIQUE EDITH SERE! INC.
Cassier postal 730, Snowdon, Montréal, H3X 3X8

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____

Égale comme École Privée sous l'Acte des Écoles de Visitation Privées de l'Ontario 1974.
SR-22-10-80

La présente annonce ne constitue pas une offre publique et les intéressés sont priés de consulter le prospectus à cet effet.

NOUVELLE EMISSION

SODEQ BEAUCE-APPALACHES INC.
(constituée selon les Lois du Québec)

1 400 000 ACTIONS ORDINAIRES
(sans valeur nominale)

PRIX: \$1.10 L'ACTION

RÉGION DES BOIS-FRANCS

AVANTAGES FISCAUX

- 1) Loi des sodeqs: Crédit d'impôt provincial égal à 25% de l'investissement dans une SODEQ.
- 2) Régime d'épargne-actions: Les actions offertes sont admissibles à un régime d'épargne-actions en vertu de la Loi sur les impôts du Québec.
- 3) Autres avantages fiscaux: Les actions offertes peuvent être admissibles à un régime enregistré d'épargne-retraite ou de participation différée aux bénéfices selon certaines conditions.

Les personnes intéressées sont priées de se procurer le prospectus auprès d'un des vendeurs autorisés ou en communiquant avec nos bureaux.

Vendeurs autorisés:

- M. Claude Bergeron, Victoriaville (819) 758-1578
- M. Hervé Bolduc, Victoriaville (819) 758-6595
- M. Robert Caron, Victoriaville (819) 758-8291
- M. Adrien Corriveau, Plessisville (819) 362-7903
- M. Marcel Côté, Montréal (514) 861-0317
- M. Gabriel Fontaine, Charny (418) 832-6155
- M. Raymond P. Gingras, Warwick (819) 358-2005
- M. Yves Louton, Plessisville (819) 362-7314
- M. René Mercier, Arthabaska (819) 357-2042
- M. Claude Nadeau, Victoriaville (819) 758-3172
- M. P. André Pomeroy, St-Georges (418) 228-1107
- M. André René, Victoriaville (819) 758-0691
- M. Raymond St-Pierre, Princeville (819) 364-5180
- M. P. Maurice Vachon, Ste-Marie (418) 387-2301

SODEQ Beauce-Appalaches Inc.
11535, 1^{re} Avenue, Bureau 510
Ville St-Georges, P.Q.
G5Y 2C7
Tél. (418) 228-1107

SODEQ Beauce-Appalaches Inc.
17, rue des Forges
C.P. 487, Victoriaville
G6P 6T2
Tél. (819) 758-6595

Offre spéciale de la semaine

Mathieu Luminaire

780, RUE COMMERCIALE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-0359 — 839-6025

VENTILATEUR de 48 po.
Bois et rotin
Prix spécial **179⁹⁵***

Aussi offert:
VENTILATEUR de 39 po.
3 pales de métal
Prix spécial **109⁹⁵***

* Ces prix n'incluent pas le rétroéclairage.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

105 AVIS DE DÉCÈS

ALAIN (Ginette Bourault) — A St-Paul, comté de Montmagny, le 19 octobre 1980, à l'âge de 24 ans, est décédé accidentellement, dame Ginette Bourault, épouse de feu M. Marcel Alain. Elle demeurait au 142 rue Wolfe, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h30. Départ du salon funéraire Roy & Rouleau Inc. Armagh.

à 10h15 pour l'église d'Armagh et de là pour crémation. Les cendres seront déposées au cimetière d'Armagh. Elle laisse dans le deuil, ses parents, M. et Mme Charles Bourault, ainsi que son fiancé Jean Thibierge, son frère et sa sœur, Mme Réal Lacasse (Carole), Gilles Bourault, son amie Réjeanne Guillemette, son neveu Jerry Lacasse, son beau-père M. Henri-Paul Alain et sa famille.

ALMERAS (Maurice) — A Québec, le 19 octobre 1980, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Maurice Almeras, époux de dame Germaine Dubuc. Il demeurait au 440 Père Marquette, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 octobre à 16h, en l'église Notre-Dame du Chemin. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Pierre (Hélène Lesage), Jacques (Marie-Thérèse Wera), son frère, Paul, ses sœurs: Mlle Marguerite, Pauline, son beau-frère, Jean-Paul Dubuc, sa belle-sœur, Mme Madeleine Bélanger, ses petits-enfants: Diane (René Dussault), Nicole, Eric, Natalie, Annick, Jean-Michel, ainsi que son neveu, Marc Bélanger et ses petites-nièces: Marie et Julie. A la demande du défunt, la dépouille ne sera pas exposée. Prière de vous rendre à la

Coop Funéraire du Plateau 260, des Français Québec mercredi le 22 octobre, de 19 à 22h, pour présenter vos sympathies à la famille. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer, 575 boulevard St-Cyrille Ouest, Québec.

BLOIN (Jeanne d'Arc Daigle) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Jeanne d'Arc Daigle, épouse de feu M. Paul-Emile Blouin. Elle demeurait 96 Bigaouette, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi, 23 octobre, à 14h. Départ de la coopérative

Pied de la Falaise 160 rue Carillon à 13h45, pour l'église Sacré-Coeur-de-Jésus, et de là au cimetière Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Paul-Emile Blouin (Jeannine Dompierre), M. et Mme Jean-Marie Gignac (Jeanne d'Arc), M. et Mme Claude Verreault (Marguerite), M. et Mme Michel Randal (François), M. et Mme François Blouin (Marlette, Gagneau), M. et Mme Léo Plante (Ghislaine Blouin), M. et Mme Maurice Blouin (Suzanne Proulx), son frère, sa sœur, sa belle-sœur, Mme Valérie Dompierre, M. et Mme Phyllis Daigle, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

CHATEAUVERT (Abbé Gaudios) — A Québec, le 21 octobre 1980, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. l'abbé Gaudios Châteauvert, autrefois vicaire à l'ancienne-Lorette, St-François d'Assise, aumônier à l'hôpital Laval, au Monastère de Ste-Claire à Rivière-du-Loup, La Jemmerais. Il demeurait 1800 rue de Grand-Pré, paroisse St-Pie X. Les funérailles auront lieu jeudi, 23 octobre, à 14h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard et Fils Ltée 1740 av. Bardy (angle Canadienne)

à 13h45, pour l'église de St-Pie X, et de là au cimetière du centre hospitalier Robert-Giffard. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mercredi, 22 octobre, à 14h. Il laisse dans le deuil sa sœur Mme Georges-Henri Pouliot, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, de 19

à 22h. Jeudi, ouverture à midi 30. Pour renseignements 529-9221.

CHATIGNY (Maria Georgianna Fortier) — A l'hôpital Civique, le 20 octobre 1980, à l'âge de 80 ans et 1 mois, est décédée dame Maria Georgianna Fortier, épouse de feu Emile Chatigny, demeurant à 657, rang Iberville, St-Narcisse, Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi à 10h. Départ du salon funéraire Beaujourn Ferland son Dupuis Ltée rue Principale St-Narcisse

à 9h50 pour l'église St-Narcisse et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Maurice Boucher (Jeanne d'Arc), M. et Mme Alphonse Boucher (Germaine), M. et Mme Lucien Gauthier (Rolande), Mme Roger Jolin (Gisèle), M. et Mme André Chatigny, M. et Mme Roger Bissonnette, M. et Mme Michel Richelieu, M. et Mme Joseph Beauchamp, M. et Mme Roméo Vallée, plusieurs petits-enfants, un beau-frère, une sœur et une belle-sœur.

CHABOT (Edouard) — A Mississauga, le 18 octobre 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Edouard Chabot, chef-comptable de la division forestière de la compagnie de papier Reed & Forestville. Outre son épouse, Blanche Alma (née Gauthier), il laisse dans le deuil ses enfants: Luc, c.a., Hélène, avocate, Jean, bibliothécaire, Lucille et Paul, son frère, Raymond et sa sœur Rita. Les funérailles auront lieu jeudi, 23 octobre 1980, à Forestville. La dépouille sera exposée les mardi et mercredi, 21 et 22 octobre, au salon

Roland Banville Forestville Parents et amis sont priés de ne pas envoyer de fleurs mais il serait apprécié d'y substituer un don à l'Institut de Cardiologie de l'hôpital Laval, à Québec.

CHABOT (Edouard) — A Québec, le 21 octobre, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Arthur Cloutier, époux de dame Alice Gagné. Il demeurait au 4, rue Gagné, St-Emile. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 octobre à 14h. Départ de la résidence funéraire

Falardeau Inc. 30, rue St-Joseph Loretteville à 13h30, pour la salle Bossanova, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul-Eugène Cloutier (Jeannette Fréchette), M. Lucien Picard (Jacqueline), M. et Mme Mathieu Cloutier (Claire Bergeron), M. et Mme Noël Galarneau (Françoise), M. et Mme Marcel Drouin (Pierrette), M. et Mme Laurent Cassista (Denise), Mme Jeanne Cloutier, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Joséphine Beaulieu, M. et Mme Arsène Gagné, Mme Edmond Cloutier, Mme Jan-Baptiste Cloutier, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

CHATEAUVERT (Abbé Gaudios) — A Québec, le 21 octobre 1980, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. l'abbé Gaudios Châteauvert, autrefois vicaire à l'ancienne-Lorette, St-François d'Assise, aumônier à l'hôpital Laval, au Monastère de Ste-Claire à Rivière-du-Loup, La Jemmerais. Il demeurait 1800 rue de Grand-Pré, paroisse St-Pie X. Les funérailles auront lieu jeudi, 23 octobre, à 14h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard et Fils Ltée 1740 av. Bardy (angle Canadienne)

à 13h45, pour l'église de St-Pie X, et de là au cimetière du centre hospitalier Robert-Giffard. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mercredi, 22 octobre, à 14h. Il laisse dans le deuil sa sœur Mme Georges-Henri Pouliot, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, de 19

à 22h. Jeudi, ouverture à midi 30. Pour renseignements 529-9221.

CHATEAUVERT (Abbé Gaudios) — A Québec, le 21 octobre 1980, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. l'abbé Gaudios Châteauvert, autrefois vicaire à l'ancienne-Lorette, St-François d'Assise, aumônier à l'hôpital Laval, au Monastère de Ste-Claire à Rivière-du-Loup, La Jemmerais. Il demeurait 1800 rue de Grand-Pré, paroisse St-Pie X. Les funérailles auront lieu jeudi, 23 octobre, à 14h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard et Fils Ltée 1740 av. Bardy (angle Canadienne)

à 13h45, pour l'église de St-Pie X, et de là au cimetière du centre hospitalier Robert-Giffard. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mercredi, 22 octobre, à 14h. Il laisse dans le deuil sa sœur Mme Georges-Henri Pouliot, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, de 19

à 22h. Jeudi, ouverture à midi 30. Pour renseignements 529-9221.

CHATEAUVERT (Abbé Gaudios) — A Québec, le 21 octobre 1980, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. l'abbé Gaudios Châteauvert, autrefois vicaire à l'ancienne-Lorette, St-François d'Assise, aumônier à l'hôpital Laval, au Monastère de Ste-Claire à Rivière-du-Loup, La Jemmerais. Il demeurait 1800 rue de Grand-Pré, paroisse St-Pie X. Les funérailles auront lieu jeudi, 23 octobre, à 14h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard et Fils Ltée 1740 av. Bardy (angle Canadienne)

à 13h45, pour l'église de St-Pie X, et de là au cimetière du centre hospitalier Robert-Giffard. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mercredi, 22 octobre, à 14h. Il laisse dans le deuil sa sœur Mme Georges-Henri Pouliot, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, de 19

à 22h. Jeudi, ouverture à midi 30. Pour renseignements 529-9221.

CHATEAUVERT (Abbé Gaudios) — A Québec, le 21 octobre 1980, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. l'abbé Gaudios Châteauvert, autrefois vicaire à l'ancienne-Lorette, St-François d'Assise, aumônier à l'hôpital Laval, au Monastère de Ste-Claire à Rivière-du-Loup, La Jemmerais. Il demeurait 1800 rue de Grand-Pré, paroisse St-Pie X. Les funérailles auront lieu jeudi, 23 octobre, à 14h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard et Fils Ltée 1740 av. Bardy (angle Canadienne)

gendres et belles-filles: M. et Mme Isidore Deschênes (Antoinette Thérien), M. Alphonse Deschênes, M. et Mme Ludovic Deschênes (Annette Drolet), M. et Mme Gérard Lévesque (Gilberte), M. et Mme Arthur Aubin (Immaculée), M. et Mme Paul Vermette (Gertrude), Mme Gérard Deschênes (Cécile Drolet), M. et Mme Pierre Deschênes (Madeleine Martineau), Mme Henri Deschênes (Liliane Giguère), sa sœur, son frère, beau-frère et belles-sœurs: Mme Thaddy Girard (Corinne), M. et Mme Rodolphe Deschênes (Bertha Chouinard), Mme François Fortin Deschênes, Mme Marguerite Coullombe Deschênes, Mme Arthur Deschênes (Emerilda Thibault), Mme Paul Deschênes (Marie-Jeanne Tremblay), M. et Mme Dominique Martineau, Mme Johnny Deschênes, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 663-9838.

GAGNON (Antonio) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Antonio Gagnon, époux de dame Alice Simard. Il demeurait à St-François, comté de Montmagny. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 14h30. Départ du salon funéraire Laurent Normand Inc. 1, 1ère Rue Ouest St-François

à 14h15 pour l'église de St-François Montmagny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Mme Léo Thibierge (Yvonne), ses petits-enfants, Simon, Jean, Doris, sa sœur Mme Emile Gosselin (Eva), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

GALARNEAU (Claude) — A Québec, le 3 octobre 1980, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Joseph Lucien Adrien Claude Galarneau, époux de dame Dorothy Beaupré. Il demeurait au 623 rue St-Vallier est, Québec. Il n'a pas été exposé et a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Une cérémonie religieuse a été célébrée en présence de Mme Dorothy B. Galarneau.

GIGUÈRE (Paul-Henri) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Paul-Henri Giguère, époux de dame Micheline Richard. Il demeurait au 2091 rue Brûlard, Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 octobre à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 ave. Marguerite-Bourgeois

à 9h45, pour l'église St-Charles Garnier, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles, Edith (Jacques Morency), Michèle, ainsi que son petit-fils, Michel Morency, son frère, Marcel de Trois-Rivières, ses sœurs, Jacqueline, Georgette, Carmen et Cécile (Jean-Marie Giguère), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Paul Richard de Paris, Mme Maurice Richard, Mlle Gabrielle Richard, M. Adrien Richard de Montréal, M. et Mme Marc Richard (Rita Terreau), M. et Mme Guy Désy (Marguerite Richard), M. et Mme Richard Martineau (Madeleine Richard) d'Ottawa, ainsi que M. et Mme Jean Richard (Gisèle Côté). La dépouille mortelle sera exposée mercredi à compter de 14h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pour renseignements: 529-3371.

GIGUÈRE (J. Antoine) — A Montréal, le 15 octobre 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé J. Antoine Giguère, époux de d'un premier mariage de Blanche Labrecque (décédée) et d'un second mariage de Marthe Forget-Houle. Il laisse dans le deuil ses filles Renée (Mme Marcel Sanchez), Monique (Mme Dave Johnson) Lucie (Mme Marcel Walker), Nicole (Mme Louis Clouthier), Mme José Bédard et Michel Forget ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 18 octobre. Le convoi funèbre est parti des salons

Boudrias et Cormier 816 boul. Ste-Croix St-Laurent pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service a été célébré à 11 heures et inhumé au cimetière de Côte-des-Neiges.

GRAVEL (Diana Picard) — A Château-Richer, le 21 octobre 1980, à l'âge de 83 ans et 7 mois, est décédée dame Diana Picard épouse de feu Henri Z. Gravel. Elle demeurait au 6 rue de la Salle, Château-

Richer. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 23 octobre Q 3 heures. Départ du salon funéraire Coop Frais Funéraires 7851 avenue Royale Château-Richer à 2h55 pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre ses enfants: Rachel, M. et Mme Léo-Paul Paré (Françoise), M. et Mme Paul-Henri Gravel (Jacqueline Caseault), M. et Mme Jean-Marie Gravel (Suzanne Bolduc), M. et Mme François Desrosiers (Jacqueline), M. et Mme Marcial Boisvert (Gilberte), son frère M. Paul Picard (Germaine Gravel), son beau-frère M. Eudore Paré, sa belle-sœur Mme Cécile Pichette-Gravel ainsi que plusieurs neveux et nièces, petits-enfants, et arrière-petits-enfants. Le salon sera ouvert de 7 heures à 10 heures, mercredi de 2 à 5 heures et de 7 à 10h. Jeudi le salon sera fermé. Les parents et amis sont priés de se rendre à l'église une demi-heure avant l'heure des funérailles.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

MARTINEAU (J. Roméo) — A Québec, le 20 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Roméo Martineau, vétérinaire de la guerre 1914-18, retraité du journal Le Soleil, époux de dame Marguerite Cleaveland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h45 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles Borromée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, Magella (Bill) (Lisette Deschênes), son frère, Pierre, sa sœur et ses beaux-frères, M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Antoinette), M. Eugène Bédard. Il sera exposé à compter de mardi, le 21 octobre, à 19h. Pour renseignements, 529-3371.

L'Association des intervenants en toxicomanie du Québec

Toxicomanes: les médecins collaborent peu

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — Face aux difficultés de faire traiter nos patients dans les centres hospitaliers du Québec, ce n'est qu'en mettant en commun nos efforts, que les ressources cliniques gouvernementales en toxicomanie réussissent à améliorer la situation actuelle, en ce qui regarde le traitement de l'alcoolique et du toxicomane.

C'est l'appel qu'a lancé, M. Claude Arsenault, président de l'Association des intervenants en to-

xicomanie du Québec Inc. (AITQ), lors d'une conférence de presse tenue dans le cadre d'un colloque provincial qui se tient présentement au motel Arnold, de Saint-Georges de Beauce.

Selon M. Arsenault, "cette difficulté de faire traiter des alcooliques et des toxicomanes dans les centres hospitaliers du Québec est attribuable en grande partie à la non-collaboration des médecins en place".

En raison de cette situation, le

thème "traitement" a été abordé dans son sens global par les quelque 125 participants à ce colloque provincial en vue d'obtenir:

- une vue d'ensemble du "traitement" de l'alcoolique et du toxicomane à travers le Québec;
- faire un inventaire des philosophies sous-jacentes aux différentes approches présentées;
- et permettre aux ressources cliniques gouvernementales d'en arriver à une définition du "traitement" dans notre contexte.

L'AITQ regroupe au Québec 70 pour 100 des ressources cliniques gouvernementales en toxicomanie, dont l'objectif principal de cet organisme provincial est "d'améliorer la qualité et l'accessibilité des services".

Pour y réussir, a expliqué M. Claude Arsenault, l'AITQ se doit de regrouper les ressources ou intervenants professionnels, non professionnels et bénévoles oeuvrant dans le domaine de la toxicomanie.

Aussi, de favoriser l'implication de la communauté dans la prévention et le traitement des toxicomanes, puis de faire le partage

d'expérience entre les diverses ressources tout en favorisant l'évaluation des résultats, ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances en alcoolisme et autres toxicomanies.

Projets

Actuellement, a-t-on appris, l'AITQ regroupe la majorité des quelque 30 "ressources" du Québec, dont les projets à court terme sont:

- perfectionnement de l'endroit des intervenants professionnels, non professionnels et bénévoles;
- journal liaison entre les intervenants;

- échange de personnel entre les ressources du réseau;
- agir en tant qu'interlocuteur auprès du ministère des Affaires sociales dans tous les dossiers qui touchent les toxicomanes.

Pour le financement de ses activités et la mise sur pied d'un secrétariat permanent avec le personnel s'y rattachant, l'AITQ bénéficie d'une subvention de \$165,000 de "Promotion Santé" le tout échelonné sur une période de trois ans.

De plus, les membres qui adhèrent à l'AITQ versent une cotisation annuelle qui varie de \$250 à \$500 le tout dépendant du budget affecté en toxicomanie.

Journaliste blâmé

(PC) Un animateur de radio "doit s'abstenir de régler des comptes personnels sur les ondes", estime le Conseil de presse du Québec dans un avis qu'il vient de rendre public.

Le conseil a ainsi blâmé M. Jean Morin, de la station CJMS de Radio-Mutuel à Montréal, pour avoir eu au cours d'une émission "une attitude contraire à ces exigences".

La décision fait suite à une plainte d'un membre de l'Office des droits des détenus, M. Jean-Claude Bernheim, qui estimait avoir été "discredité de manière vexatoire, libelleuse et diffamatoire" par le journaliste Morin lors d'une émission transmise par CJMS le 14 août 1979.

Selon le plaignant, M. Morin accusait sous forme de questions M. Bernheim d'avoir utilisé la violence et d'a-

voir tiré une brique vers une vitrine.

Le plaignant estimait que la démarche de l'animateur Morin visait "à porter préjudice à l'office des droits des détenus", compte tenu que l'Office avait déjà porté plainte contre M. Morin du temps que ce dernier dirigeait le journal Allo-Police.

M. Bernheim a expliqué que l'Office des droits des détenus avait déjà rendu public un dossier sur la violence dans la presse écrite, dossier qui critiquait le journal Allo-Police et certains des articles que M. Morin y avait alors rédigés.

Le directeur de la programmation à CJMS, M. J.-C. Guillot, a expliqué pour sa part que CJMS "laissait une totale liberté d'expression et l'entière responsabilité de leurs propos aux animateurs-journalistes".

LA CLINIQUE BELLEMARE
ENR.

SPÉCIALITÉ VERRES DE CONTACT SOUPLES, RIGIDES

EDIFICE DU BOULEVARD
350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC

529-9411

CORRECTIONS

Des erreurs se sont glissées dans l'annonce CASINO paraisant la semaine du 20 octobre 1980, dans les hebdomadaires régionaux desservant notre clientèle. Vous auriez dû lire:

Cuisses de poulet surgelées, individuelles Flamingo
sac de 5 livres la livre **\$1.08** (au lieu de \$1.48)

Poitrines de poulet surgelées, individuelles Flamingo
sac de 5 livres la livre **\$1.48** (au lieu de \$1.18)

Sous-marin La fleur **\$1.18** (au lieu de \$1.48)

Sandwich-pizza La fleur **\$1.48** (au lieu de \$1.18)

Nous nous excusons de ces erreurs auprès de notre clientèle

EPICIERS UNIS **CASINO**

CORRECTIONS

Veuillez prendre note que des erreurs se sont glissées dans notre cahier publicitaire "Grand-ouverture" publié le lundi 20 octobre dans ce journal.

En page 1, à l'article Café de luxe Melitta, on aurait dû lire: prix rég. \$5.09 VENTE \$4.57 et non prix rég. \$5.29 VENTE \$4.77 tel qu'indiqué.

En pages 4 et 5, la photographie des Bas pour garçons en page 4 et la photographie des Bas pour hommes, 3 par en page 5 devraient être interverties.

En page 15, Montre gratuite à l'achat d'un OneStop de Polaroid: la phrase "Cette offre prend fin le 30 octobre 1980" s'applique à l'offre de montre et non au prix de vente.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvenients que ces erreurs auraient pu lui causer.

Towers

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue le lundi 20 octobre, en page C-14 de ce journal. Vous auriez dû lire:

HOUSSES SIMILIMOUTON
19⁹⁵
DEPUIS (au lieu de \$14.95)

Housses similimouton élégantes, confortables et durables. Choix de modèles pour la plupart des sièges des véhicules. Pour siège "baquet" ou banquette. Vendue séparément pour banquette AR ou AV ou à la paire pour siège "baquet". 32-5480X

"4 MAGASINS POUR VOUS SERVIR"

Woolco
Boutique des produits cosmétiques

SUPER SOLDE

10 JOURS SEULEMENT

Shampooing tout type Agree 450 ml. Au choix, chac.: **219**

Eau dentaire Listermint. 750 ml. Chac.: **219**

Shampooing colorant Clairesse Toutes teintes. Au choix, chac.: **329**

Nettoyeur pour dentiers Efferdent 66 comprimés. Chac.: **143**

Shampooing Wella Balsam 500 ml. Plus 30% en PRIME. Tous types. Au choix, chac.: **239**

Antisudorifique Ultra Ban Atomiseur 200 ml ou liquide 75 ml. Au choix, chac.: **173**

Pâte dentifrice Crest Ordinaire ou à la menthe. 150 ml. Au choix, chac.: **149**

Lotion soin intensif de Vaseline Ordinaire ou aux herbes. 400 ml. Au choix, chac.: **169**

Tampax 40 Super. **269**

Aspirin 100 comprimés. Chac.: **119**

Boules absorbantes Woolco Sac de 300 ordinaires ou 100 super. Au choix, chac.: **89^c**

Vaporisateur Woolco No CV-65-5. Chac.: **895**

Aspirin pour enfants Différentes saveurs, 24 comprimés. 2 pour **93^c**

Débarbouillettes humides Diaparene. Paquet de 150. Le paquet: **279**

Huile Woolco pour bébés 500 ml. Chac.: **169**

Couches à jeter Pampers Paquet de 30, pour nouveau-nés. Le paquet: **277**

Désinfectant Lysol 12,3 onces. Aérosol. Chac.: **199**

Visitez notre Boutique des produits cosmétiques

AYEZ L'OEIL SUR NOS BAS PRIX HEBDOMADAIRES
 Prix en vigueur jusqu'au samedi 1er novembre ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

Woolco **GALERIES STE-ANNE** 2960 boul. Ste-Anne, Giffard

GALERIES CHAGNON Rond-point de Lévis

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h. SAMEDI de 9h à 17h.

VENEZ AU CAFÉ ROUGE À LÉVIS OU À LA CAFETERIA LA MOISSON D'OR À GIFFARD POUR DÉGUSTER UN LÉGER GÔÛTER OU UN COQUEUX REPAS

Le PQ refuse de désavouer Gilles Grégoire malgré ses démêlés avec la justice

par Fortunat MARCOUX du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — L'exécutif du Parti québécois de la circonscription de Frontenac n'empêchera pas le député péquiste sortant, M. Gilles Grégoire, de solliciter l'investiture de cette formation politique lors des prochaines élections générales au Québec, même s'il a eu des démêlés avec la justice il y a quelques mois.

C'est ce qu'a confié, au SOLEIL, hier soir, le vice-président, M. Jacques Pélouin. "Nous n'avons pas à intervenir dans sa vie privée. M. Grégoire doit être le seul juge de ses actes et évaluer leurs conséquences dans sa carrière politique", a-t-il dit.

M. Grégoire a écopé de deux amendes de \$300 le 30 juin dernier devant la Cour juvénile de Québec après avoir admis avoir eu chez lui des relations sexuelles avec deux jeunes filles âgées de 16 et 15 ans qu'il avait rencontrées

dans un bar salon, le 30 novembre 1979.

M. Grégoire ne s'est pas présenté devant le juge du Tribunal de la jeunesse et c'est son avocat, Me Guy Bertrand, qui a enregistré un plaidoyer de culpabilité aux termes de la loi canadienne des délinquants juvéniles.

Le quotidien The Gazette a fait état de cette affaire dans sa livraison d'hier. "Il y a des journalistes francophones qui étaient au courant de cette histoire depuis quelque temps. Ils n'en ont pas parlé, mais le journal de langue anglaise n'a pas manqué, lui, d'en faire une manchette. Il s'agissait d'un député du Parti québécois et il ne fallait pas le manquer", a dit M. Grégoire, hier, lors d'une conversation téléphonique avec la Presse canadienne.

"Dans le fond, entre vous et moi, a ajouté M. Grégoire, il n'y a rien là. S'il fallait écrire toutes les histoires de ce genre qui se passent un peu partout chez nous, nous aurions besoin

d'un journal de plusieurs pages."

Il a expliqué qu'il n'avait pas eu de raison de croire que les deux jeunes filles étaient âgées de moins de 18 ans. "Elles me semblaient bien âgées que 15 ans. Ce n'est qu'au mois de mai dernier que j'ai appris qu'elles n'avaient pas 18 ans", a-t-il dit.

M. Grégoire a refusé de donner de plus amples détails et de dévoiler le nom de la personne qui a porté plainte contre lui.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, M. Grégoire aurait offert sa démission au premier ministre, M. René Lévesque. Ce dernier lui aurait conseillé de tâter le pouls de son exécutif de circonscription avant de prendre une décision.

De fait, la semaine dernière, M. Grégoire qui vient d'être éprouvé par la mort de son père et de sa mère en moins d'un mois, a rencontré les membres de l'exécutif et leur a débattu le "paquet". A l'unanimité, les membres

ont convenu qu'ils n'avaient pas à s'ingérer dans les affaires personnelles de leur député et ont dit être prêts à faire campagne à ses côtés si les membres du parti le désignaient comme candidat au prochain scrutin provincial. "Ça peut peut-être nuire dans une campagne électorale mais il appartient à M. Grégoire d'en évaluer les risques", a-t-on expliqué. "Si l'affaire n'est pas ébruitée, tant mieux!", a-t-on souhaité.

Le congrès d'investiture dans Frontenac aura lieu en novembre. Il serait surprenant, même à la lueur des derniers événements, que des personnes, autre que M. Grégoire, posent leur candidature.

L'assemblée de mise en candidature devait avoir lieu le 28 septembre mais elle avait été reportée à la demande du conseil national du Parti québécois. M. Grégoire était alors le seul candidat en lice. Dans les milieux du Parti québécois, on avait expliqué que la remise du congrès était due à l'état dépressif du député sortant.

La petite victime est Alexandre Vermette, de Saint-Camille. L'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec.

Un enfant se tue en tombant dans l'escalier

Un enfant de trois ans est mort sur le coup, hier, quand il a fait une chute dans l'escalier de la maison de ses parents, à Saint-Camille dans le comté de Bellechasse. L'accident

est survenu vers 10h45 hier matin.

La petite victime est Alexandre Vermette, de Saint-Camille. L'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec.

LA SUPER PEINTURE

LE SUPER LATEX LAVABLE ET FROTTABLE DE C-I-L.



SUPER LATEX MAT

\$17⁴⁹

LE GAL.

SUPER LATEX SEMI-BRILLANT

\$19⁴⁹

LE GAL.

Voici l'incroyable latex que l'on peut laver et relaver. Même le super latex mat peut être frotté fréquemment sans devenir luisant ni fendiller. Les peintures semi-brillantes et mates sont offertes en 1152 magnifiques couleurs faciles à appliquer et se nettoient à l'eau et au savon.

LES PRIX PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS POUR LES BASES À TEINTER.

QUINCAILLERIE L.T. PARADIS INC.

1450, Notre-Dame, Ancienne-Lorette, Québec — tél. 872-2382 - 872-2387

QUINCAILLERIE DE LA CAPITALE

600, Cambronne Beauport, Québec tél. 663-1634

CARREFOUR DU DECOR RM ENR.

149, St-Joseph est Québec, Qué. tél. 522-3772

J.A. DORVAL INC.

298, rue D'Aiguillon Québec, Qué. tél. 525-5212

QUINCAILLERIE ROBERT ENR.

3113, 1re Avenue Québec, Qué. tél. 628-1372

FERBLANTERIE R. MARTIN INC.

662, boul. Champlain Québec, Qué. tél.: 529-1745

CLAUDE MICHAUD INC.

8335, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg, Qué. tél. 626-2977

LE CASTOR BRICOLEUR

Place des Quatre-Bourgeois tél. 658-8811

QUINCAILLERIE LE PLATEAU ENR.

1050, avenue Larue Villeneuve, Québec tél. 663-8644

QUINC. DU GRAND CHARLESBOURG ENR.

3020, boul. du Jardin Charlesbourg, Québec tél. 623-0489

JEAN-DENIS ROY LTEE

34, rue Principale St-Romuald, Cté Lévis tél. 839-0024

QUINCAILLERIE A.B. ENR.

708, avenue Royale Beauport, Québec tél. 663-3272

QUINCAILLERIE ST-PASCAL INC.

1805, de la Ronde Québec, Qué. tél. 522-0622

QUINCAILLERIE SIOUI ENR.

Village Huron Québec, Qué. tél. 842-1969

QUINCAILLERIE CARMICHAEL INC.

3565, Mgr-Gauthier Giffard, Qué. tél. 661-0181

JUNEAU & FRERE INC.

Spécialiste en peinture 550, 3e Avenue Québec, Qué. — tél. 524-3871

LE CASTOR BRICOLEUR

Place Le Bourgneuf tél. 627-2870

ED. MORENCY LTEE

284, Durocher Québec, Qué. — tél. 522-5247

QUINCAILLERIE MORENCY INC.

1371, Chemin Ste-Foy Québec, Qué. — tél. 683-9556

norman

ROSE HIPS
PAR LE GANG

ELECTRA MODE

Toujours à l'avant-garde, notre Boutique vous propose un bel automne...

veste bouclée, en acrylique et polyester. Se porte comme un veston. Pourpre, gris ou rose, de 3 à 11. **74⁰⁰**

cardigan tout doux en laine d'angora, boutonné sur toute la longueur. Cerise, lilas, jaune ou noir, P.M.G. **37⁰⁰**

jupe de lainage à plis plats, croisée et frangée à l'avant. Tartan rouge, ou noir, de 3 à 11. **54⁰⁰**

collant à fines mailles, d'acrylique et nylon. Argent, pourpre, bleu ou rose, P.M. **12⁰⁰**

ces modèles sont disponibles uniquement à **Place Laurier** et **Place Fleur de Lys**

profitez aussi de notre plan mise de côté

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

Les problèmes d'admission en institution dans la région

Vieillards et malades chroniques vivent une situation anarchique

par Roger BELLEFEUILLE
C'est l'anarchie presque totale dans la région de Québec sur le plan de l'admission des personnes âgées et des malades atteints de maladies chroniques en centres d'accueil ou en centres hospitaliers.

A tel point, qu'environ 120 des quelque 300 patients du Centre hospitalier de Saint-Augustin, un hôpital de soins prolongés, devraient se trouver ailleurs, soit à domicile, avec certains services ambulatoires appropriés, soit en centre d'accueil

d'hébergement. C'est la conclusion à laquelle est arrive un groupe d'étude du département de médecine sociale et préventive de l'université Laval, présidé par le Dr Jacques Brunet, professeur à ce département et di-

recteur des services professionnels au Centre hospitalier de l'université Laval. Pour ce groupe, il est en effet inacceptable que les gens âgés et les adultes ayant besoin de soins prolongés "soient victimes du manque

de coordination et de concertation" dans le réseau socio-sanitaire de la région. Dans l'état actuel de la situation, il ressort, note le rapport du groupe que le seul accès véritable et "ouvert" à la personne ayant atteint un

état de crise avancé est l'hôpital général, par le biais de la salle d'urgence. En fait, dans ce réseau, chacun semble se renvoyer la balle et vou-

(Suite à la page A2, 5e col.)

Le Robson a de quoi terrifier

par Alain BOUCHARD
envoyé spécial du Soleil

VALE MOUNT, Colombie-Britannique — En apercevant le mont Robson, Thérèse et Lucien Thibault ont retenu leur souffle puis quelques larmes ont coulé.

La montagne est majestueuse, saisissante, terrifiante aussi. Elle se découpe merveilleusement de tous ces autres pics célèbres des Rocheuses canadiennes, parmi lesquels elle trône en reine, du haut de ses 3,954 mètres d'altitude.

Le plus haut sommet des Rocheuses monte la garde à la frontière de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, juste à l'extrémité du fameux parc Jasper. Et, dans son aisselle, le minuscule village de Vale Mount, devenu tout à coup le site d'une incroyable agitation, depuis que Jacques Thibault, de Sainte-Foy, a décidé de descendre en ski le Robson, demain, en compagnie de Peter Chaznowski, du Nouveau-Brunswick, un défi encore jamais relevé.

Les parents de Jacques Thibault, avec qui j'ai fait le voyage de Québec à Vale Mount, pouvaient d'autant mieux jauger la prestance du Robson qu'on venait de scruter chaque recoin de cette imposante section des Rocheuses, à la faveur d'une étape

(Suite à la page A2, 3e col.)

Baisers au haschisch

SALERNE (AFP) — Les baisers qu'échangeaient dans la prison de Salerne des détenus et des visiteurs passionnés avaient un goût étrange : loin de fermer pudiquement les yeux, la brigade mobile a mené son enquête, et a découvert, par tendresse interposée, un trafic de haschisch.

Selon les enquêteurs, le haschisch arrivait du Maroc et pénétrait dans la prison par "voie orale". D'autres moyens, plus classiques, étaient employés, tels que des flacons de shampooing des coutures de vêtements, et le banal paquet de cigarettes au fond truqué.

Cinq personnes ont ainsi rejoint leurs camarades en prison, dont deux jeunes femmes de 18 ans.

sommaire

Annonces classées	H-8 à H-19
Arts et spectacles	E-12 à E-14
Bandes dessinées	F-2
Bridge	H-18
Carrières et professions	B-6 et B-7
Consommation	G-1 à G-4
Décès	H-21
Economie-finances	E-1 à E-6
Feuilleton	H-17
Hier et aujourd'hui	G-6 et G-7
Horoscope	H-16
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-4 à D-17, E-7 à E-19
Mot mystère	H-10
Mots croisés	H-12
Où aller à Québec	E-12
Page documentaire	A-7
Patron	H-18
Pierre Champagne	A-16
Sciences	A-18 et A-19
Sport	C-1 à C-6 et D-1 à D-3
Télévision	H-21 et E-14

météo

Nuageux avec possibilité de chute de neige. Demain: généralement ensoleillé.

détails, page H-8



Les Phillies champions

Bouteille de champagne à la main, Pete Rose est étreint par son pilote Dallas Green après que leur équipe, les Phillies de Philadelphie, eut remporté hier soir la série mondiale contre les Royals de Kansas City. Il a fallu six rencontres aux Phillies pour l'emporter.

Détails, page C-1

Conflit scolaire: possibilité d'une loi spéciale dès demain

par J.-Jacques SAMSON

L'Assemblée nationale sera vraisemblablement convoquée dès demain pour adopter une loi spéciale forçant le retour au travail des enseignants de la Commission scolaire des Vieilles Forges et des commissions scolaires locales de la région métropolitaine de Trois-Rivières. Le leader du gouvernement, M. Claude Charron, a déjà contacté son homologue de l'Opposition officielle pour l'aviser de cette possibilité. La décision finale sera prise par le conseil des ministres aujourd'hui. Les 22,000 étudiants de ce territoire n'ont pas encore commencé leur année scolaire; les enseignants ont décidé de passer outre à l'injonction leur enjoignant de reprendre le chemin de l'école et le climat social se détériore rapidement dans la région. Les enseignants et les parents des étudiants ont organisé chacun une manifestation cette semaine.

Faux discours

Selon les explications fournies (Suite à la page A2, 4e col.)

La CEQ avait organisé hier une importante manifestation à Trois-Rivières pour protester contre la lenteur des négociations. Page A-3

mercredi

L'EST DU QUÉBEC

La SODEQ de l'Est veut s'implanter en Gaspésie

page A-5

Economie

La Commission canadienne du lait n'achètera plus les surplus du Québec et de l'île-du-Prince-Édouard.

page E-1

Sport

La priorité de Michel Bergeron, nouvel instructeur-chef des Nordiques, est de faire produire les frères Stastny, écrit Claude Larochelle.

page C-2

Télévision

Un document exceptionnel sur les 30 ans de guerre au Vietnam.

page E-14

Spectacle

Pauline Julien donne un excellent spectacle devant une poignée de spectateurs.

page E-12



Consommation

L'ère des pommes de terre à bon marché est révolue. Les prix actuels sont élevés et risquent de grimper. Cette situation est le résultat d'une entente entre producteurs, grossistes et détaillants.

page G-3



Nous les maîtres épiciers METRO
On connaît not'monde!

METRO

Voyez nos spéciaux en pages A-10 + A-11

Un auditoire nombreux pour écouter Trudeau

par J.-Jacques SAMSON

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, prononce un discours ce midi devant les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec métropolitain, à la Salle de bal du Château Frontenac.

Ce sera la première visite du premier ministre fédéral sur une tribune publique au Québec depuis le début de l'opération de renouvellement de la constitution qu'il a lancée le 8 juin dernier. M. Trudeau s'en était tenu depuis quelques mois à des rencontres avec les représentants des médias.

Plus de 900 personnes avaient déjà acheté des cartes hier, à \$15 le couvert, pour prendre le déjeuner avec le chef du gouvernement et entendre M. Trudeau. Plusieurs membres de l'aile parlementaire du parti

libéral fédéral de la région de Québec accompagneront aussi M. Trudeau. Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, il ne s'agit toutefois pas tous de membres réguliers de la Chambre de Commerce. 300 cartes ont été achetées par le Parti libéral fédéral qui se chargeait de les revendre à des chauds partisans qui garantiront à M. Trudeau une chaleureuse réception.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec métropolitain a aussi invité à sa tribune le chef de l'Opposition officielle à la Chambre des Communes, M. Joe Clark; le premier ministre du Québec, M. René Lévesque et le chef de l'Opposition libérale à l'Assemblée nationale, M. Claude Ryan, leur indiquant dans une lettre qu'il était de tradition à la Chambre de Commerce de recevoir ainsi les chefs politiques. Aucun de ces trois derniers n'a encore accepté officiellement l'invitation.

Manif contre Trudeau

(PC) — Plusieurs groupements opposés à la réforme constitutionnelle du premier ministre Trudeau ont décidé de manifester aujourd'hui à Québec au moment où ce dernier s'adressera à la Chambre de Commerce de la Vieille Capitale.

Selon un des principaux organisateurs de cette manifestation, M. Pierre Méthé, environ 300 personnes témoigneront ainsi de leur opposition au projet du gouvernement fédéral.

Le rassemblement est prévu pour midi devant le manège militaire et la marche se terminera une demi-heure plus tard sur la Place d'Armes, devant le Château Frontenac où M. Trudeau prononcera son discours.

Au nombre des organismes impliqués, il y a la Société nationale des Québécois, la FTQ et le conseil central de Québec de la CSN, l'Union po-

pulaire, le syndicat des professeurs du Québec métropolitain, le Parti Québécois de la région de Québec, l'Association québécoise des professeurs de français, le Regroupement pour les droits politiques du Québec, des étudiants du Mé-Oui et on attend même des gens du Parti conservateur.

Par ailleurs, Mlle Louise Beaudoin a affirmé que deux autres groupes, l'Association des Gens de l'Air du Québec et le NPD-Québec ont décidé de participer à cette "initiative spontanée".

Elle a tenu à souligner que c'est en tant que militante du Parti québécois de la région de Québec et non en tant que chef de cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, qu'elle a participé à l'organisation de cette manifestation.

Québec a... (Suite de la première page)

assez fort pour que ses paroles retombent de l'autre côté (en Angleterre)", a expliqué hier M. Charron, en joignant le geste à la parole pour bien illustrer ses propos.

Enfin, le gouvernement du Québec mènera une guérilla devant les tribunaux pour faire déclarer illégal le geste de M. Trudeau de procéder au rapatriement sans le consentement des provinces. Le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, rencontrait d'ailleurs aujourd'hui à Winnipeg ses collègues des cinq autres provinces qui font front commun avec le Québec face à Ottawa: le Manitoba, la Colombie-Britannique, l'Alberta, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard. Me Bédard est accompagné au Manitoba par certains membres de l'équipe de juristes qui sera constituée autour de Me Yves Pratte, ex-juge de la Cour Suprême, qui a accepté de mener le dossier du Québec devant les tribunaux. Me Pratte prendra lui-même un premier contact aujourd'hui avec les procureurs généraux de ces provinces. La délégation compte aussi Me Daniel Jacoby, sous-ministre à la Justice, Me Jean-K. Samson, responsable du contentieux au ministère des Affaires intergouvernementales, Me Henri Brun, constitutionnaliste au ministère de la Justice et un membre

du cabinet politique du ministre Bédard, M. Denis Blais. La rencontre de Winnipeg servira surtout à élaborer des projets de requêtes identiques que chaque province soumettrait à "sa" cour d'appel.

Une opposition massive

Le gouvernement du Québec vise à animer une opposition massive de la population et des "forces vives" au rapatriement unilatéral et à soulever un mouvement de masse de la même ampleur que celui soulevé par l'adoption de la loi 63 en 1969, mais dirigé cette fois contre Ottawa.

Différents regroupements de citoyens seront invités à utiliser leurs tribunes pour plaider contre les intentions du gouvernement fédéral: organisations syndicales, politiques, associations professionnelles et autres.

Il faut toutefois s'attendre à ce que la puissante machine fédérale de propagande mobilisée à chaque élection fédérale et qui a fait la campagne du NON au référendum de mai dernier circule à nouveau dans les provinces réfractaires dans les prochaines semaines. Le premier ministre du Canada M. Pierre Trudeau, est lui-même à Québec aujourd'hui à l'invitation de la Chambre de Commerce du Québec métropolitain.

Trudeau prêt... (Suite de la première page)

se politique, a dit M. Broadbent au cours d'une conférence de presse.

"Nous avons gagné la bataille sur une question cruciale", a-t-il ajouté, soulignant que son parti n'en présentera pas moins d'autres amendements lors de l'étude en comité, notamment en ce qui concerne la formule d'amendement, les droits des femmes et des autochtones.

En apprenant la nouvelle, le premier ministre de la Colombie-Britannique a admis que M. Trudeau avait fait un bon coup pour se gagner l'appui de la Saskatchewan, la grande gagnante de cette tractation.

"Ca ne donne rien de plus à l'Alberta, a déclaré pour sa part le ministre albertain des Affaires gouvernementales, M. Dick Johnston.

Quant à M. Brian Peckford, de Terre-Neuve, il a déclaré que l'accord entre M. Trudeau et Broadbent ignorait complètement l'Est et ses préoccupations similaires, et qu'il ne changeait en rien la base des propositions constitutionnelles fédérales.

Dans sa lettre au premier ministre, M. Broadbent avait précisé que son parti a décidé d'appuyer le projet de résolution "à condition que le gouvernement accepte un amendement pour confirmer le droit des provinces de gérer et d'avoir la maîtrise de leurs ressources naturelles, spécifier leur droit de prélever sans discrimination des impôts indirects sur ces ressources et leur conférer un pouvoir conjoint sur le commerce interprovincial de ces ressources, qui devra être exercé de façon non discriminatoire et soumis à l'autorité suprême du fédéral".

Réponse de Trudeau

En réponse, le premier ministre se dit prêt à:

— confirmer la compétence des provinces en matière d'exploration, d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles non renouvelables, de même que des ressources forestières dans la pro-

Le Robson...

(Suite de la première page)

Calgary—Colombie-Britannique franchise en automobile, une affaire de quelque 275 milles de pics enneigés... et de chevreuils, de chèvres de montagnes et de cerfs d'Amérique se baladant sur la Trans-canadienne comme des badeaux sur la rue Saint-Jean.

Tout au long de cette randonnée, et surtout lors des vols Québec-Toronto et Toronto-Calgary, hier, les Thibault ont causé de leur fils, de cette folie d'aventurier héritée notamment de son grand-père de marin, de son insatiable goût du risque et surtout de cette impuissance à modifier quoi que ce soit des desseins de leur rejeton.

"Quand Jacques décide quelque chose, il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter bonne chance", confiait sa mère, qui s'efforçait tant bien que mal de se faire à l'idée qu'il faudrait savoir accepter l'un ou l'autre dénouement de l'aventure casse-cou du Robson. "Même si on vous disait ne pas avoir songé à toutes les éventualités, ce serait mentir", devait-elle ajouter durant ce périple.

C'est pourquoi les retrouvailles avec le fils, à Vale Mount, après une séparation de 15 mois, se sont effectuées avec une contenance de tous les instants, les parents voulant surtout éviter d'amplifier davantage tout le brouhaha dont Jacques est l'objet, ces jours-ci, au centre d'une meute de journalistes, de cinéastes et de photographes venus des quatre coins du continent.

Thérèse et Lucien Thibault se croisent les doigts, en espérant que Jacques a joué le bon dé, qu'il a pris le bon risque.

C'est Jacques lui-même qui parlait d'un coup de dé, dans une lettre expédiée à ses parents, le 10 octobre dernier, soit 13 jours seulement avant l'échéance de demain. "C'est comme si c'était fait", répète-t-il sans cesse depuis ce temps.

Carole Desmeules, 19 ans, de Beauport, participe aux préparatifs de l'intrépide skieur depuis quelques semaines déjà. Elle a fait connaissance de Thibault à Whistler (près de Vancouver) au bout d'une longue et téméraire traversée des Rocheuses à bicyclette, en compagnie de Nathalie Bouchard, de Beauport elle aussi.

"Le projet de Jacques m'a emballé au plus haut point", raconte Carole Desmeules, une mordue des grands espaces qui poursuit des études en éducation physique, option plein-air. "D'autant plus que j'ai eu le coup de foudre pour le Robson dès que je l'ai aperçu".

La jeune femme explique que toute cette sensation d'immensité que peut dégager le Robson au touriste qui l'aperçoit la première fois ne représente à peu près que dix pour cent de ce que ressent celui qui a la chance de séjourner sur ses flancs, comme elle le fait depuis quelque temps. "C'est la force des éléments, dit-elle, toute la puissance d'une nature indescriptible et de

skier, c'est faire partie de la montagne".

Carole Desmeules décrit son copain Jacques Thibault comme un personnage extrêmement dynamique, volontaire, "qui ira absolument jusqu'au bout de ses idées, quoiqu'il arrive".

Le mont Robson, dira-t-elle encore, représente un défi incommensurable, notamment des risques d'avalanches dont on ne peut soupçonner l'ampleur. Quand la neige s'y met à descendre, il devient un véritable sablier qui engouffre tout dans son mouvement.

Il y a aussi ce "mur" de 80 pieds qui Thibault a finalement décidé de sauter, après avoir étudié toutes les autres possibilités de le vaincre autrement.

C'est maintenant acquis: une chute serait tout à fait fatale. C'est peut-être pour ça que Thibault, 21 ans, et Chazowski, 22 ans, ont choisi, ces derniers jours, de se moquer ouvertement du destin, en présentant leur pilote d'hélicoptère comme celui qui les mènera à la mort et en lançant toutes sortes de "blagues" ainsi destinées à exorciser la tension.

Conflit...

(Suite de la première page)

par M. Charron hier, un discours inaugural simulé devra être livré si l'Assemblée est convoquée puisque la session est prorogée. Le lieutenant-gouverneur indiquera aux parlementaires qu'ils sont réunis pour étudier la loi X, le leader du gouvernement demanderait l'accord des oppositions pour éviter le débat de 20 heures sur ce faux discours et procéder à l'étude de la loi spéciale de retour au travail. La procédure a été utilisée en 1967.

Le tout pourra être complété en moins de 24 heures, jeudi et vendredi et les écoles seraient ouvertes dès lundi, envisageait le ministre.

M. Charron a soumis cette semaine quelques dates aux partis d'opposition pour la reprise en bonne et due forme des véritables travaux parlementaires: les 28, 30 octobre ou le 3 novembre.

Il rencontrera à nouveau demain l'opposition pour arrêter une décision. M. Lévesque doit pour sa part s'entretenir demain ou vendredi avec M. Claude Ryan sur les possibilités pour les différents partis de faire front commun à l'Assemblée nationale pour s'opposer au rapatriement unilatéral de la Constitution. Il compte déjà sur un appui verbal du chef de l'Union Nationale M. Michel Le Moignan.

Les deux premières dates pourraient être vite écartées puisque l'activité politique sera très intense sur la scène fédérale et aux Etats-Unis en fin de mois et le gouvernement du Québec veut que les objectifs des caméras soient braqués sur l'Assemblée nationale pour le discours inaugural.

Vieillards et...

(Suite de la première page)

leur protéger ses chasses gardées traditionnelles.

Le groupe du Dr Brunet constate d'ailleurs que "personne ne prend réellement la responsabilité du bénéficiaire qui doit être hébergé, ni les établissements, ni les professionnels impliqués".

Le comité en est arrivé à ces constatations dans le cadre d'un mandat que lui avait confié le Centre hospitalier de Saint-Augustin.

Cet hôpital de soins prolongés de quelque 300 lits a cru utile d'avoir recours à une consultation extérieure pour préciser davantage sa vocation et aussi sa place et son rôle dans le mosaïque des établissements d'hébergement et de soins chroniques.

D'autre part, désireux de s'assurer d'un autre éclairage pour sa démarche, Saint-Augustin a sollicité l'avis d'un comité de travail composé de représentants du ministère des Affaires sociales, du Conseil régional de la santé et des services sociaux et du Centre de services sociaux. Celui-ci avait pour mandat d'analyser la pertinence des propositions du groupe Brunet.

Il découle de ces multiples consultations que Saint-Augustin doit:

— demeurer un établissement de soins de longue durée pour les adultes nécessitant une hospitalisation de plus de 30 jours;

— mettre en place une unité d'évaluation — 10 à 15 lits — en vue d'une expertise complète dans le domaine des soins prolongés et de réadaptation en vue d'un recours à la ressource la plus appropriée du réseau;

— faire office d'hôpital de jour pour cette clientèle ayant besoin de services et de soins, sans nécessité d'hospitalisation;

— devenir un établissement de stage clinique et de recherche appliquée, tant en médecine qu'en spécialités paramédicales, reconnu par l'Université Laval.

Un écueil

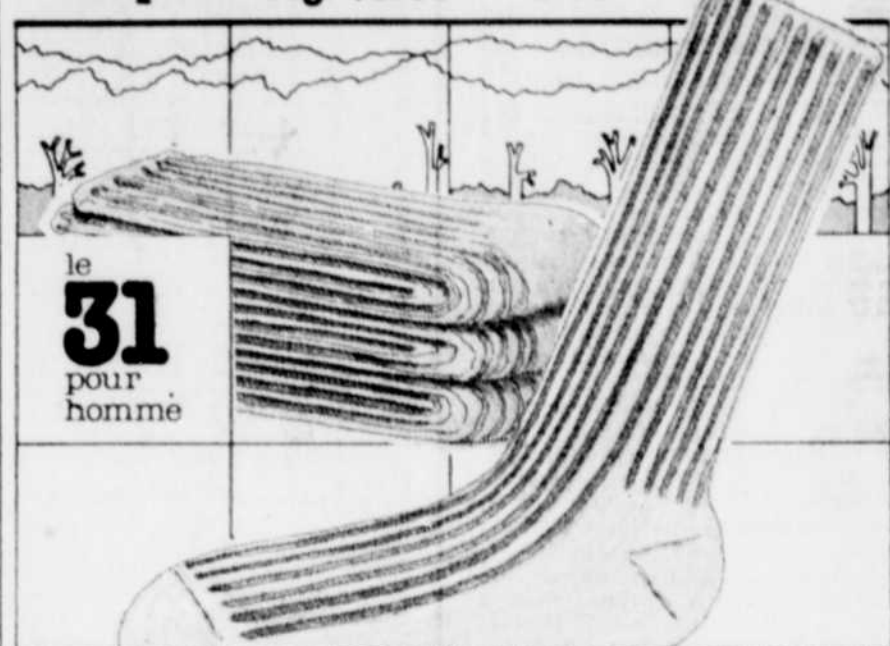
Pour éviter la situation anarchique décrite par le groupe de Laval, une concertation s'impose entre tous les établissements impliqués à un stade ou un autre, tant au niveau de l'admission que de la dispensation des soins et services. Ce qui pourrait s'avérer la principale difficulté, selon les propos mêmes du Dr Jacques Brunet, lors d'un récent colloque de l'Association des hôpitaux du Québec sur les soins prolongés.

Il est ainsi recommandé que le Centre hospitalier de Saint-Augustin se voit doté du rôle de coordonnateur des services, et d'évaluateur des besoins de la population à ce niveau de soins et de services. Ce, tout au moins en ce qui concerne le territoire du département de santé communautaire de l'Enfant-Jésus.

D'autre part, dans une optique de continuité de soins et de services, il est souhaité que le personnel des soins à domicile du département de santé communautaire de l'Enfant-Jésus et les effectifs des services à domicile du centre de services sociaux soient "affectés et travaillent" à l'hôpital de Saint-Augustin.

L'échéancier prévoit, à moins d'avatars, que l'implantation globale du projet démarre au début de 1981.

bas sport rég. \$3.59 2.79



le 31 pour homme

à prix spécial... le bas sport à larges côtes, au souple et chaud mélange 50% laine 50% nylon, semelles cousinées, marine, blanc, brun, bordeaux, beige 10-12

simons place sainte foy

importé de France,
le blazer en serge de laine



le 31 pour homme

élégant... le blazer Yves St-Laurent, synonyme de raffinement, coupé dans une fine serge de laine, épaules naturelles, petits revers gorge descendue, poches appliquées, deux boutons marine du 36 au 44 \$195.

simons place sainte foy

soufflé de duvet et plumes
le parka matelassé \$125.



le 31 pour homme

robuste et léger... le parka matelassé en polyester et coton, doublé 80% duvet, 20% plumes pour un maximum de chaleur, multi-poches, capuche détachable, coulissé à la taille beige, marine du 38 au 46

simons place sainte foy

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

LA QUOTIDIENNE

1-6-4

(tirage de mardi)

Informations: 643-8990